Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:
Un an, Canada........ $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

U. LANGLOIS, O.M.I. Rédacteur — J.-E. MORRIER, Administrateur

15ème Année — 2-703 — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 27 janvier 1926 — No.46

VIVRE, C'EST AGIR

Vita in motu, disent les philosophes, la vie est dans le mouvement; et c'est pour que la vie continue de circuler dans tout l'organisme de nos associations, que les chefs réclament du mouvement, et encore du mouvement, au début de 1926.

Il ne faut pas croire que nous avons "gagné nos épaulettes", que nous pouvons désormais nous croiser les bras et envisager l'avenir avec calme et certitude de la victoire définitive. La victoire frappe à nos portes, mais encore faut-il lui ouvrir! Il faut lui ouvrir nos foyers et nos âmes, nos écoles et nos lois, et quand elle pourra franchir tous ces seuils sans obstacle, quand elle sera assise solidement au plus intime de nos vies, il restera encore à conquérir au véritable esprit de justice, de paix et de liberté, les populations indifférentes ou hostiles qui nous entourent.

UNE PLAINTE.

Ce programme d'action si souvent développé par nos chefs est assez étendu, semble-t-il, pour fournir du travail à toutes les bonnes volontés; cependant il ne se passe guère de semaine, sans que nous arrivent quelques plaintes formulées à peu près en ces termes: "Nous avons un cercle paroissial, établi depuis la Convention de Régina, mais comme il n'y a rien à faire ici parce que tout marche bien, seriez-vous assez bons de nous dire ce que nous pourrions entreprendre pour tenir nos gens occupés et intéressés aux questions nationales."

En principe, nous pouvons répondre que s'il n'y a rien à faire, c'est parce qu'il n'y a rien de fait. Un habitant qui ne trouve pas d'ouvrage sur sa ferme n'en a jamais fait le tour les yeux grands ouverts.

BONNE VOLONTE EVIDENTE.

Mettons tout d'abord d'une manière générale la bonne volonté des Franco-canadiens de la Saskatchewan hors de question. Les fois ne se comptent plus où ils en ont donné des preuves indiscutables. La seule année qui vient de s'écouler a été témoin d'un réveil national tel qu'on n'en avait pas encore vu: brillante convention à Régina, réorganisation de l'A. C. F. C. dans des cadres réclamés par des besoins nouveaux, succès complet du premier concours de français; et elle s'est terminée en beauté dans une marche triomphale qui a scandé d'un bout à l'autre du pays l'hymne de notre Survivance.

Faire appel à la bonne volonté de nos gens, c'est donc frapper à une porte qui s'ouvre d'elle-même; c'est déjà être entendu. Il n'en est pas qui refusent leur coopération. Tous sont prêts à l'action: il suffit de leur montrer un but à atteindre, de leur en faire comprendre l'importance, pour qu'aussitôt ils déclanchent le mouvement nécessaire. Le Français n'est pas paresseux, mais il aime à savoir ce qu'on attend de lui; on peut le mener n'importe où, du moment qu'au sommet de son esprit il a cru voir se détacher dans la lumière l'objectif proposé.

Si donc nos gens et nos cercles languissent quelque peu dans l'inaction, ce n'est pas que le désir de faire leur part ne leur soit point venu, ce n'est pas que leur âme manque de ressort, c'est, la plupart du temps, que personne ne leur a taillé le travail à leur taille et à leur portée. Ils ne font rien parce qu'ils ne voient pas ce qu'il y a à faire, et ce qu'ils pourraient bien faire, eux, dans le champ restreint de leur activité.

CE QU'ILS PEUVENT FAIRE.

Ce qu'ils peuvent faire? Mais tout, tout, puisque tout est à faire, et que rien ne se fera s'ils ne font rien. A coup sûr nous ne devons pas attendre que les anges viennent prendre notre cause en main. S'il y a des clous à enfoncer pour solidifier notre organisation, c'est à nous de leur frapper sur la tête, sous la direction de nos chefs. Je dis "sous la direction de nos chefs", car il y en a encore trop à croire que leur seul travail dans nos associations consiste à élire les officiers. Une fois ce devoir rempli, ils vont se reposer jusqu'à la prochaine élection. Cependant si on choisit un président et les autres membres d'un exécutif, ce n'est pas, semble-t-il, pour qu'ils fassent le travail, mais pour qu'ils le dirigent. Leur tâche est de commander, et la nôtre est d'obéir.

Depuis tantôt onze mois que l'exécutif de l'A. C. F. C. demande la formation, en tous nos groupes, de cercles paroissiaux, il y en a qui n'ont pas encore trouvé le moyen de se nommer un président, un vice-président et un secrétaire auxquels ils pourraient adjoindre quelques conseillers; et cependant ces braves patriotes vont vous soutenir sérieusement qu'ils ne savent pas que faire pour servir la cause française de la Saskatchewan. Depuis quatre mois, l'exécutif a fixé le montant à percevoir dans chaque famille pour tenir à aller le rouage vital de nos organisations: le secrétariat général et les visiteurs d'écoles. Dieu merci! un grand nombre ont répondu: présent à l'appel du devoir; mais combien d'autres n'ont pas remué une paille, et qui s'en vont disant qu'ils ne font rien parce qu'on ne leur donne rien à faire.

En voilà pourtant de l'action pratique, et de l'action à la portée de tout le monde; non pas de l'action en paroles, comme disait l'autre, mais de l'action en actes. C'est à celle-ci d'ailleurs qu'on reconnait les vrais amis de nos oeuvres et les vrais fils de la race. Aux autres on peut appliquer les vers si tristes du poète:

> Ce sont amis que vent emporte
> Et il ventait devant ma porte.

UN PROGRAMME D'ACTION.

S'il est vrai qu'il y a des cercles qui se meurent parce qu'ils n'ont rien à faire, eh bien! je me permets de leur poser les questions suivantes:

1o—Avez-vous fait le recensement de votre population française, recensement sérieux avec les noms, les âges, etc.?

2o—Avez-vous dressé une carte de votre paroisse, sur laquelle est indiquée soigneusement la situation des divers groupes nationaux, avec la liste des terres qu'il serait possible de conquérir?

3o—Tenez-vous à jour des renseignements précis sur les diverses commissions scolaires, avec les noms des commissaires, de l'instituteur, le nombre et la nationalité des élèves, leur mentalité, la manière dont s'y enseignent le catéchisme et le français?

4o—Voyez-vous à ce que le français soit respecté, honoré, parlé et cultivé dans tous vos foyers? Avez-vous songé à faire surgir au coeur des mères de famille une noble et sainte émulation sur ce point?

5o—La physionomie française de votre village n'est-elle pas gâchée et enlaidie par des enseignes uniquement anglaises? Vos professionnels et vos marchands ne sont-ils pas les premiers sur ce point à trahir leur devoir et à outrager le nom français qu'ils portent?

6o—Votre comité de presse fonctionne-t-il?—Sur 9000 familles franco-canadiennes de la Saskatchewan, il y en a près de 6000 qui ne reçoivent pas le *Patriote de l'Ouest.* Combien en comptez-vous dans votre entourage dont le nom figure sur cette liste de déshonneur? Quel est celui d'entre vous qui, désireux de faire oeuvre patriotique, a résolu de trouver chaque année un abonné nouveau à votre journal français de la Saskatchewan?—Nous le disons à notre grand regret: que la liste noire des familles prévaricatrices s'allonge encore un peu et nous devrons cesser de paraître.

7o—Vous occupez-vous de diriger vers le Collège Mathieu les enfants de votre paroisse en qui Dieu a fait briller une étincelle de son intelligence, et déposé en germes les qualités qui font les chefs?

8o—Travaillez-vous à élever le niveau intellectuel de vos coparoissiens par la préparation de séances récréatives et la tenue de débats publics, où sous une forme attrayante se donnerait un véritable cours d'histoire du Canada et de fierté nationale?

9o—Avez-vous?.. Mais à quoi bon continuer l'énumération des choses qui sont à faire et que vous n'avez pas faites!

Commençons et tout de suite à exécuter le programme d'action nationale que je viens d'indiquer en quelques traits rapides; car de lui dépendent la vie de nos oeuvres et la survie de notre nationalité.

Devant la tâche à accomplir et à laquelle est attachée la promesse du divin Maître: "Fais ceci, et tu vivras", n'allons pas détourner les yeux comme le jeune homme de l'Evangile qui passa outre et ne revint plus.

U. Langlois, O.M.I.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Mort du Cardinal Mercier

Bruxelles. —Le cardinal Mercier, primat de Belgique vient de mourir à l'âge de 74 ans. Le matin même de sa mort, le saint sacrifice avait été célébré dans sa chambre et à son heure dernière il était entouré de ses parents, de son clergé, du nonce papal et d'un représentant du roi Albert. On lui fera des funérailles d'état.

Cette mort a causé de vifs regrets au Canada, chez ceux qui en 1919 ont vu cette noble figure implorant secours pour ses patriotes appauvris par la guerre.

Le rôle du cardinal Mercier pendant la guerre a été trop grand et trop humain dans toute la force du terme, pour que sa mort ne soit pas regardée comme un deuil universel. C'est l'une des plus sympathiques, des plus courageuses et des plus admirables figures du monde moderne qui disparaît. Plus qu'aucun autre, il a jeté de l'honneur et de l'éclat sur sa patrie, la vaillante Belgique.

A lire

Le *St Peter's Messenger* reproduisait l'autre semaine un article paru le 2 octobre dernier dans le journal *The Universe* de Londres, Angleterre.

Cet article intitulé "Les Français au Canada", est l'un des plus sympathiques et de fait le plus sympathique que nous ayons jamais lu dans un journal catholique d'Angleterre. Si l'auteur a exprimé là la pensée d'un élément de la population catholique anglaise de la métropole, il faut avouer que le point de vue anglais s'est joliment élargi depuis les jours de 1910, où certaine expression malheureuse d'opinions sur l'évangélisation du Canada tombât des lèvres du Cardinal Bourne en plein Montréal.

Jamais n'avons nous trouvé sous une plume catholique anglaise aussi juste appréciation de l'apostolat français au Canada, ausi franche admission de son influence bienfaisante.

Nous nous permettons de recommander la lecture de cet article que nous publions en page 6. On y trouvera profit en même temps que réconfort.

Nous félicitons le *St Peter's Messenger* de servir à ses lecteurs de la littérature aussi saine, aussi capable de faire du bien, d'entretenir au sein de nos populations si disparates par l'origine, les coutumes et l'éducation, un esprit de confiance et de tolérance mutuelles, le seul esprit vraiment catholique parce que basé sur la justice et la charité.

Bureau de direction de la Bonne Presse

Mercredi drenier, le 20 janvier, avait lieu dans les bureaux du Patriote l'asemblée annuelle des actionnaires de la *Bonne Presse Ltée.* Après la lecture du rapport financier suivie de quelques demandes de renseignements sur différents item du budget, on procéda à l'élection du bureau de direction. Les deux directeurs sortant de charge, Mgr Brodeur et M. Valade, furent priés de rester en position pour un autre terme. M. l'abbé H. Desmarais, chancelier, fut choisi comme secrétaire en remplacement de M. l'abbé Gilbert.

Le bureau de direction se compose comme suit pour l'année 1926: M. le commandeur J.-E. Morrier, président; M. l'abbé I. Adam, vice-président; Mgr J.-H. Brodeur, trésorier; M. l'abbé H. Desmarais, secrétaire: MM. Jaspar, Valade et Legault, conseillers.

La posture financière de la Bonne Presse s'est sensiblement améliorée au cours de 1925, grâce surtout à la campagne de propagande de Mgr Prud'homme, au bon travail de M. l'abbé Arès et des comités de "l'Aide au Patriote", à l'inauguration du système des abonnements à vie, et à la nomination d'un administrateur avec pleins pouvoirs.

Décès du R. P. Joseph Caron, O. M. I.

Une lourde perte pour le Collège Mathieu

Jeudi, le 21 janvier dernier, à 4.37 heures de l'après-midi, mourait pieusement dans le Seigneur, à l'hôpital des Soeurs de la Providence, Moose Jaw, le Révérend Père Joseph Caron, O.M.I., préfet des études au Collège Mathieu de Gravelbourg, Sask.

Né, en 1881, d'une famille des plus chrétiennes à Louiseville, diocèse de Trois-Rivières, Qué., qui émigra à St-Charles, Manitoba, au cours de ses jeunes années, le regretté défunt fut de bonne heure orienté vers le sacerdoce et la vie religieuse par son vénérable curé, le R. P. Damase Dandurand, premier Oblat canadien, mort centenaire, il y a quelques années. Il fit ses études classiques tout d'abord à St-Boniface, Man., et ensuite au Juniorat des RR. PP. Oblats à Ottawa. En 1904, il faisait son entrée au Noviciat des RR. PP. Oblats, à Ville La Salle, près Lachine, Qué. Il fit ses études philosophiques et théologiques au scolasticat à Ottawa de 1904-10, où il prononça ses voeux perpétuels de religion en 1905 et fut ordonné prêtre en 1909. Sa première obédience fut pour le Juniorat de St-Boniface, Manitoba, où il séjourna depuis 1910 jusqu'en 1922, remplissant alternativement ou conjointement les fonctions de professeur, préfet de discipline des élèves, préfet des études, directeur de musique instrumentale et vocale, procureur, et aussi prédicateur de retraites religieuses et chapelain de communautés religieuses.

Depuis 1922, le R. P. Caron faisait partie du personnel dirigeant du Collège Mathieu de Gravelbourg, à titre de professeur, de préfet des études, et de directeur de la Congrégation de la Ste Vierge. Il était ausi chapelain attitré des RR. SS. Jésus-Marie du Couvent de Gravelbourg. Au cours des vacances de l'été, il occupait ses loisirs à la prédication de retraites fermées et de retraites religieuses.

Le dimanche, 3 janvier, il chantait la grand'messe à l'église paroissiale de Gravelbourg et il fit régulièrement la classe au collège jusqu'au 9 janvier inclusivement. Doué d'une forte constitution, rien ne laissait présager un si bref et douloureux dénouement.

Mortellement frappé par une maladie que rien ne laissait prévoir, sur les instances de ses confrères il s'alita le lundi, 11 janvier au matin, pour ne plus se relever. Mercredi, le 13 janvier, il était transporté en toute hâte à l'hôpital catholique de Moose-Jaw. Dans la nuit du 20 au 21, il reçut les derniers sacrements qui lui furent administrés par le R. P. Lachapelle, chapelain de l'hôpital, et jeudi, le 21 janvier, sur la fin de l'après-midi, il rendait sa belle âme à Dieu, assisté à son chevet de mourant par le R. P. J. Magnan, O.M.I., supérieur du Collège Mathieu et de l'aumônier de l'hôpital.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu au Juniorat des RR. PP. Oblats de St-Boniface, au milieu d'un nombreux concours de parents, de confrères et d'amis, lundi le 25 janvier.

Le pieux défunt était doué d'un caractère affable, sympathique, gai et charitable. Toujours anxieux de rendre service et de se dévouer, rempli d'idéal et de zèle, il était d'une activité généreuse et inlassable. Sa piété vive et communicative, son grand esprit surnaturel, son aménité de caractère, et son inépuisable dévouement lui avaient conquis l'estime et l'attachement de tous. Homme de règle et de devoir, sa vie exemplaire faisait l'édification générale. L'oeuvre religieuse et patriotique du Collège Mathieu pour lequel il a tant travaillé était devenu l'idéal de ses dernières années. Elèves et professeurs de l'institution garderont tous de lui un pieux et attachant souvenir.

A la famille du regretté défunt nos religieuses sympathies.—R.I.P.

L'EXTENSION DU JUBILE A L'UNIVERS CATHOLIQUE

Rome. — Les "Acta Apostolicae Sedis" viennent de publier une Bulle qui proroge le jubilé d'un an en l'étendant au monde entier, Rome exceptée.

Les prescriptions contenues dans cette Bulle pour le gain de l'indulgence jubilaire peuvent se résumer comme suit:

Pendant cinq jours consécutifs ou non, les fidèles devront chaque jour visiter l'église principale du lieu où ils résident et trois autres églises indiquées par les évêques. Dans les localités où les églises sont en nombre inférieur à quatre, il pourra suffire qu'une seule église soit désignée à la dévotion des fidèles qui devront, en tout cas, faire quatre visites par jour. Toutefois, la Bulle concède aux évêques et aux confesseurs la faculté de réduire le nombre des visites dans certains cas énumérés dans la Bulle même.

Avis important

L'impôt sur le revenu

Bientôt on nous demandera de remplir les formules de l'impôt sur le revenu. Il est important que tout citoyen de langue française exige des formules en français. Ces formules peuvent être obtenu au Bureau de Poste. Si le Bureau de Poste n'en a pas, l'on devrait les demander à l'inspecteur de l'impôt sur le revenu. Ces formules sont imprimées par le gouvernement fédéral, dans le but de satisfaire à notre demande. Que tout document public soit imprimé dans les deux langues! A nous de nous en servir et de prouver par là que réellement nous désirons maintenir les droits qui nous appartiennent.

L'Instituteur-Apôtre

Discours prononcé à l'Université de Montréal, par M. Henri Turcot.

Mgr le Recteur,

C'est à un ancien élève de votre maison que les pèlerins de la "Survivance Franco-Canadienne" ont voulu confier la tâche de vous présenter leurs hommages et de vous dire leur reconnaissant merci pour le salut fraternel et la généreuse bienvenue que vous avez voulu leur offrir.

L'an dernier, nous étions heureux de voir des représentants de l'Université de Montréal faire partie de ce voyage triomphal vers l'Ouest dont nous gardons un excellent souvenir. Dans ce groupe d'universitaires, nous avons eu la joie de vous saluer, Mgr le Recteur. Aujourd'hui, répondant à votre bienveillante invitation, ici se trouvent réunis 300 pèlerins de la "Survivance Franco-Canadienne" qui viennent, à leur tour, vous faire visite et vous dire merci.

L'Université de Montréal, comme d'ailleurs le vieux Laval, est un nom qui dit, ici et chez nous, avant garde de la civilisation et de la survivance, françaises, civilisation et survivance que, pour se conformer aux enseignements de la tradition et de l'histoire de la race française en ce pays, nos chefs, nos associations et notre peuple ont la prétention de continuer sur nos vastes plaines de l'Ouest. Nous avons lutté; nous avons vécu; nous avons survécu.

Plusieurs facteurs qui ne peuvent s'isoler les uns des autres, ont contribué à notre survivance. Avec votre permission, je m'attarderai un peu à l'un de ces fateurs qu'on ne mentionne pas assez, mais qui reste dans l'Ouest le grand facteur national; c'est l'instituteur.

L'instituteur facteur de survivance

Ce ne sont pas ceux qui font l'histoire qui l'écrivent. Il serait aussi vrai d'ajouter; ce ne sont pas toujours ceux qui semblent faire l'histoire qui la construisent réellement. Ils sont au premier rang; on ne parle que d'eux; ils semblent diriger le cours des choses. Que feraient-ils, généraux sans armée, n'était derrière eux la multitude des humbles, de tous ceux qui servent une grande cause, sans que leur nom ne soit sur les lèvres des autres ni ne passe dans le claquement des drapeaux? Et parce que l'instituteur tient le plus souvent ce rôle obscur, il a le plus souffert de cette injustice et de ce silence de la grande histoire qui ne glorifie que les chefs et les grands acteurs. Aussi, à peine quelques noms d'instituteurs et d'institutrices surgissent-ils çà et là au cours de notre histoire. Pourtant, comprendrait-il vraiment notre race celui qui n'aurait pas démêlé et remis en honneur le grand service accompli par l'instituteur et l'institutrice de la petite école depuis déjà si longtemps?

Il est le gardien de la foi

Lorsque l'on examine avec fierté les gloires de notre petit groupe et les leçons que malgré son petit cadre il peut offrir même au vieux monde, chacun désigne d'abord notre foi catholique.

Elles sont rares aujourd'hui les races qui ont conservé pour tous leurs fils les trésors de la vieille foi. Nous n'avons pas questionné les innombrables charlatans, qui ont passé de par le monde, porteurs du remède à tous maux. Nous en avons vu de toutes les couleurs, et nous avons souri. Il y avait du mérite à cela, car nous n'avons cessé d'être un ilot submergé par l'océan du protestantisme qui nous entoure. Bien nous en a pris! Grâce au catholicisme, nous avons trouvé moyen d'envoyer partout des missionnaires, d'ouvrir à la foi presque toutes les routes de l'Amérique du Nord, puis de nous en aller dans les pays lointains travailler dans le même sillon que les anciennes églises d'Europes; grâce à lui, une admirable stabilité s'est maintenue dans tous les rangs de notre société, et l'on a tourné les yeux vers nous pour chercher le secret de notre paix. De toute façon, l'étranger découvre ici, au Canada, selon le mot de Paul Bourget, "un coin de terre française qui se porte bien."

Mais qui nous a ainsi conservés? Une longue suite d'instituteurs et d'institutrices, lutteurs obscurs, enfermés dans une enceinte où ne parvient aucun applaudissement de la foule, accomplissant leurs devoirs de catholiques, sans les stimulants de la grande scène.

Ceci, ce fut le lot de l'instituteur de la petite école dans tout le Canada français. Mais un beau jour, par la force des choses, une partie du sang canadien-français s'écoula par une veine grande ouverte.

Il nous fallait donc des gardiens de l'histoire française dans les coeurs: on ne se bât pas sans savoir pourquoi.

Ici, l'orateur fait une revue rapide du dualisme des races au pays. Il continue:

Tout jeune, à l'âge des admirations, il faut apprendre l'histoire de nos luttes pour la survivance. Cette histoire, nos instituteurs de l'Ouest l'enseignent, et on écoute ce qui tombe de leurs lèvres.

Des groupes se reformèrent dans le pays et par delà la frontière. Ces groupes gardaient la volonté de ressembler à leurs pères, mais de nouveaux dangers allaient surgir pour eux. Dans cet Ouest, dont le silence fut d'abord troublé par des héros français, des devoirs nouveaux attendaient nos instituteurs.

Il est le gardien de la langue

Dans ces pays de frontières, où se heurtent les races et les idées, il nous fallait des gardiens de la langue. "Le peuple qui garde sa langue tient la clé qui le délivre de ses chaînes." Nous le savions et nous ne voulions pas être esclaves. Nous n'avons qu'à jeter l'oeil sur tant de races qui nous entourent pour voir comme on a l'âme éteinte et la vie brisée lorsqu'en se transplantant on abandonne tout un passé. Nous l'aimons d'ailleurs notre langue. Nous ne sommes pas maitres de ne pas aimer la langue qui, la première, nous enseigna tout le vaste monde, et quand cette langue est la nôtre, celle du peuple français, venue de peuples anciens non moins illustres, on sent que c'est l'héritage sacré.

Mais qui nous gardera cet héritage? Nos écoles! Notre personnel enseignant!

Si nous tenons à la langue française, c'est pour rester d'âme française, c'est pour rester en union avec la province-mère et les autres groupes, formant ce que l'on a appelé : "l'amitié française d'Amérique.

Tant que l'instituteur canadien-français de l'Ouest mettra sa gloire à être français, qu'il lira et fera lire les livres et les revues où les nôtres commencent à traduire nos idées, qu'il fera de son école un foyer d'histoire et de pensée françaises, nous lutterons avec avantage et nous pourrons espérer dans l'avenir, car l'instituteur reste l'avant-garde de la religion et de la langue de la génération qui, demain, prendra les rênes de l'avenir."

L'instituteur est aussi dans l'Ouest le gardien de la saine éducation

"Permettez-moi de saluer ses admirables efforts dans la grande oeuvre de l'Instruction et de l'Education: de l'Instruction qui outille l'intelligence de nos enfants de manière à leur permettre de faire face plus tard aux nécessités courantes de la vie; de l'Education qui, en formant leur coeur et leur volonté, forge la génération de demain, le citoyen catholique et patriote qui saura ne pas transiger avec les

Croquis parlementaire

Laurier, King et Meighen

La valeur de M. Meighen est reconnue. Il est subtil, finassier et fendeur de cheveux, mais il manque de cette sérénité et de ce calme qui sont l'apanage du ministre de la justice, quand il est laissé à lui-même. Le chef de l'opposition ne tient pas en place. Nul député, même parmi les *backbenchers* impertinents et irresponsables, n'intervient aussi souvent que lui dans le débat. A chaque instant, il est sur pieds. On dirait qu'il est mal assis et que les ressorts ont traversé le maroquin de son fauteuil. Il a corrigé plusieurs rapports de journaux depuis une semaine. Il a corrigé plusieurs orateurs à qui il a coupé le sifflet en opposant à leur déclaration sa propre déclaration qui doit être acceptée suivant les règles de la Chambre. MM. Cannon et Boivin ont été particulièrement visés par lui. L'un et l'autre, de l'avis unanime, ont dans tous les cas facilement triomphé de ses interruptions. Après avoir sauvé le ministère en bloc par sa faute de tactique, il a assuré le succès en détail des orateurs ministériels.

Comme cette nervosité, cette impatience, cette agitation contrastent avec l'attitude de sir Wilfrid Laurier, qui reste le modèle des parlementaires et qui renouait la tradition à sir John Macdonald. Toujours mis avec une élégance recherchée, mais qui ne sentait pas la recherche, sir Wilfrid assistait aux débats avec un intérêt bienveillant. Il écoutait avec détachement et sympathie, comme un arbitre, les orateurs de droite ou de gauche, indifféremment. Sa figure noble, sinon belle, renversée en arrière, semblait flotter dans le nuage blanc des cheveux longs et bouclés, que M. Rogers copie avec des artifices; il semblait irréel, olympien. Il avait bien trop de conscience de sa dignité pour intervenir dans le moindre débat sur un prétexte futile. De vieux députés comme M. MacLean peuvent prétendre que la Chambre actuelle vaut au point de vue intellectuel les plus belles qu'il ait connues dans sa longue carrière, mais il y manque à droite et à gauche cette belle tenue, cette élégance et ce chic que M. Laurier y mettait. Il n'a pas eu de successeur. Et M. Bourassa avait bien raison de conseiller à M. Meighen et à M. King d'ajouter moralement quelques pouces à leur stature pour prendre la taille d'hommes d'Etat.

M. King est moins nerveux que M. Meighen; l'obésité menaçante de celui-là le sert mieux que la maigreur diaphane de celui-ci; mais il est, lui aussi, susceptible de perdre la tête, comme il l'a prouvé dans la dernière lutte, et sa physionomie n'a rien d'impressionnant. Sa franche calvitie plaît cependant plus que la calvitie camouflée du chef de l'opposition. Ils sont plusieurs en Chambre qui ne veulent pas avouer que l'outrage des ans a chassé leurs cheveux, sinon leurs illusions. M. Meighen est l'un des plus notables. Il ratisse son occiput, ramène de droite et de gauche les cheveux de la base au sommet du crâne, suivant la règle citée par Alphonse Karr: "J'en emprunte un qui en vaut dix". Mais c'est peine perdue, la chaleur de l'émotion, un coup de vent, un doigt maladroit ou impatient dérangent l'échafaudage, et l'artiste capillaire apparaît là, dessous, vu du haut de la galerie, avec des airs follement comiques. Tous ces fendeurs de cheveux voudraient bien en faire quatre avec un, comme le gouvernement voudrait bien aujourd'hui pouvoir fendre en deux pour en faire plus les progressistes qui lui sont favorables, mais les uns et les autres n'y réussissent pas.

Le Devoir) Louis DUPIRE.

Evangile

Ch. V. — *Guérison d'un aveugle*

(S. M., VIII, 22-26.)

Ils arrivèrent à Bethsaïde-Julias. Là, on lui présenta un aveugle et on le pria de le toucher.

Prenant cet homme par la main, il le conduisit hors de la bourgade Il lui mouilla ensuite les yeux de sa salive, et lui imposa les mains; puis, il lui demanda s'il voyait quelque chose

L'aveugle regarda:

"Je vois, dit-il, des hommes semblables à des arbres qui marcheraient"

De nouveau, Jésus étendit les mains sur les yeux de l'aveugle, lequel alors commença de voir si bien, qu'il distinguait clairement toutes choses (1) Alors Jésus lui dit en le renvoyant chez lui:

"Retourne en ta maison; et, si tu entres dans la bourgade, ne parle à personne de ce qui vient de t'arriver"

NOTES

1) Jésus s'y reprit à plusieurs fois pour opérer ce prodige, afin de démontrer que d'ordinaire, c'est ainsi que la divine grâce agit à l'égard des aveugles spirituels Ils n'arrivent à bien voir que par degrés et à mesure que leur foi s'affermit

:*:

Réponses aux questions

L'ouvrage "le comte de Monte Christo" de Victor Hugo. est-il à l'Index?—

Le Comte de Monte Christo est d'Alexandre Dumas père. C'est le seul de ses ouvrages qui ne soit à l'Index.

Que doit-on faire des chapelets brisés ou d'autres objets de piété qui sont détériorés?—

Si ces objets ne peuvent être réparés, il faut les détruire complètement.

:*:

CANADIAN CO-OPERATIVE WHEAT PRODUCERS LIMITED

DEPARTEMENT DE LA PUBLICITE

100 Electric Chambers, Winnipeg, Man.

Les défalcations.

L'une des grosses questions qui ont toujours été un sujet de discussions parmi les fermiers, est celle des grains défalqués (overages), particulièrement aux élévateurs terminaux. C'est un problème déjà résolu, pour les élévateurs du cartel. Les grains défalqués, quand il y en a, vont au fond général au crédit des producteurs. La remise de ces défalcations à leurs possesseurs est l'une des caractéristiques du système du cartel qui sert pour ainsi dire de canal direct par où le grain passe du fermier au consommateur. Les agents d'élévateurs du cartel sont, bien entendu, supposés peser le grain exactement, mais comme on vient de le dire, s'il y a des grains défalqués à la fin de la saison, les membres du cartel rentrent définitivement en possession de la valeur de ce grain.

Pour ceux qui cultivent au Pourcentage.

Quelques fermiers font de la culture au pourcentage de la récolte et la question se pose parfois, à savoir si un fermier dans ces conditions peut entrer dans le cartel, lorsque son associé dans la récolte s'y refuse pour sa part. Il n'y a là aucune difficulté. Si le propriétaire ou le tenancier, selon le cas, ne veut pas se joindre au cartel cela n'empêche pas l'autre partie de le faire. Un très grand nombre des membres actuels du cartel sont dans cette position. C'est *donc tout à fait dans l'ordre, qu'un* fermier cultivant au pourcentage passe un contrat avec le cartel pour la part qui lui revient.

Les cartels du menu-grain

Plusieurs fermiers qui aimeraient à entrer dans les cartels du menu-grain (coarse grain) en opération au Manitoba, et dans la Saskatchewan sont portés à le faire, mais désirent pouvoir vendre de l'avoine pour semence ou fourrage dans leur localité sans avoir à en demander chaque fois la permissions au bureau-chef. Ceci peut se faire, puisque des arrangements ont été conclus pour la vente locale de l'avoine par les membres du cartel; on peut se procurer les détails de cet arrangement soit au bureau-chef de chacun des cartels, soit au comité local du cartel. Il n'y a pas de cartel du menu-grain dans l'Alberta.

Choses Agricoles

Comment prévenir le goître chez les agneaux

(Notes des fermes expérimentales)

Nous avons réussi à prévenir le *goître chez les animaux* à la station expérimentale de Scott, en nous servant d'iodure de potassium. Les *expériences effectuées avant 1924* nous ont convaincus qu'une proportion de deux pour cent d'iodure de potassium, donnée dans du sel, aux brebis en gestation, est un remède infaillible. Voici le mode *de préparation recommandé*: on épand vingt-cinq livres de sel sur une toile ou sur un plancher propre, dans une chambre chaude, on le laisse parfaitement sécher: ensuite on fait dissoudre une demi-livre d'iodure de potassium dans une chopine d'eau, on arrose le sel sec avec cette solution, puis on le retourne parfaitement.

Ce sel arrosé d'iodure de potassium est donné aux brebis pendant la plus grande partie de la période de gestation; on le met de préférence dans une petite boîte, clouée sur l'intérieur du mur de la bergerie. Chaque brebis mange généralement de un tiers à une demi-livre de sel par mois pendant l'hiver.

Pendant l'hiver de 1924-25, nous avons divisé les brebis portières en trois groupes à la station de Scott en vue de mettre à l'essai différentes quantités d'iodure de potassium, pour en connaître la valeur. Un groupe recevait une livre d'iodure de potassium dans cent livres de sel; un deuxième groupe ne recevait qu'une once d'iodure de potassium dans cent livres de sel et le troisième groupe qui servait de témoin, ne recevait que du sel commun, sans iodure de potassium.

Les résultats notés au bout d'une année d'essais montrent qu'une quantité inférieure à deux pour cent peut-être utile lorsque le goître existe dans un troupeau. Voici, en peu de mots, les résultats de l'expérience faite l'hiver dernier : Dans le groupe témoin, trente-six pour cent des agneaux avaient le goître, et vingt-sept pour cent de ces agneaux sont morts. Dans le groupe qui recevait une once ou un seizième de un pour cent d'iodure de potassium dans le sel, 8.7 pour cent des agneaux étaient atteint de goître, mais aucun des agneaux de ce groupe n'est mort. Dans le groupe qui recevait une livre d'iodure de potassium dans cent livres de sel, aucun agneau n'avait le goître.

Disons enfin que les brebis qui recevaient de l'iodure de potassium pendant la période de gestation ont donné naissance à des agneaux plus forts et plus vigoureux, qui n'exigeaient que très peu d'attention à la naissance.

Victor MATTHEWS,
Régisseur, Station expérimentale fédérale, Scott, Sask.

:*:

Le lait amer

Notes des fermes expérimentales

Le lait est exposé à tant de contaminations au cours des manutentions dont il est l'objet, à l'étable et ailleurs, qu'il s'infecte toujours plus ou moins de bactéries, qui y trouvent des conditions sanitaires que l'on observe. Certaines bactéries ne causent pas de changements appréciables, tandis que d'autres, en affectant la couleur, la consistance, l'odeur et le goût, gâtent souvent le lait à tel point *qu'elles lui enlèvent* toutes la valeur, aussi bien qu'aux produits qu'on en tire.

Le *goût amer que* l'on trouve souvent dans le lait est parfois causé par certaines substances que renferme la nourriture, et que le lait absorbe. Dans les cas de ce genre, le lait est amer lorsqu'il sort *de la vache, et le remède consiste* à faire disparaître l'aliment qui cause cette amertume. Il y a d'autres cas, souvent épidémiques, où l'amertume se développe après que *le lait est sorti de la vache; les bactéries sont ici la cause du mal. Comme* cet accident se produit souvent même dans des conditions sanitaires généralement bonnes, il n'est pas facile de trouver la cause de cette amertume et de la faire disparaitre. Dans une enquête conduite à la ferme expérimentale fédérale, nous avons fait une étude des conditions dans lesquelles il se produit du lait amer et nous avons constaté, dans une circonstance de ce genre, que les *bactéries* en étaient la cause. Ces bactéries appartiennent elles-mêmes à un groupe qui se rencontre naturellement dans l'eau d'approvisionnement, et l'on croit que les ustensiles sont ici la cause de la contamination. Il n'y a qu'un remède, c'est de nettoyer et de stériliser avec le plus grand soin tous les contenants, en les passant, après les avoir lavés, à l'eau bouillante ou à la vapeur. Ce nettoyage doit se faire à la brosse et non pas avec un linge.

Nous avons constaté que le contact du lait avec l'air, soit en augmentant la surface exposée, soit par l'agitation, contribue au développement de l'amertume. Lorsqu'on doit conserver le lait quelque temps, il faut donc réduire la surface exposée au minimum en proportion du volume et éviter le plus possible de secouer.

Nous avons trouvé également que les bactéries amères que nous avons étudiées sont plus résistantes *à la chaleur* que la majorité des bactéries du lait. Enfin, nous avons constaté que le lait imparfaitement pasteurisé est très porté à devenir amer parce que les bactéries amères offrent plus de résistance à la chaleur que les autres germes qui peuvent tenir ses bactéries en échec. Il faut donc que la pasteurisation soit énergique et parfaite, et lorsqu'un développement d'amertume est à craindre, il semble qu'il serait utile de tenir le lait plus longtemps à la température plus élevée.

D. A. G. LOCHHEAD,
Bactériologiste du Dominion

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

La vente des élévateurs du Manitoba

Winnipeg. — D'après l'hon. Préfontaine, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Bracken, le cabinet manitobain serait en faveur de la vente au cartel des 36 élévateurs gouvernementaux. Des offres auraient été faites par le cartel pour l'achat de quelques-uns de ces élévateurs, mais le gouvernement préférerait la vente globale.

:*:

Des poules canadiennes remportent le championnat

Toronto. — Un poulailler de 10 poules canadiennes a remporté le championnat du monde dans le concours officiel de ponte de cette classe pour l'année 1925. Ce sont aussi des poules canadiennes qui ont obtenu le record individuel le plus élevé.

L'heureux possesseur des poules gagnantes est H. Mufford, de Milner, C. B.; elles ont pondu 2,863 oeufs en 364 jours. La poule qui est arrivée première de toutes a pondu 332 oeufs en 364 jours, et la seconde 331. Le Canada avait au concours 19 poules qui ont donné 300 oeufs ou plus.

:*:

Remarques du Président Coolidge sur les coopératives

"Je me propose d'encourager de toutes mes forces les fermiers à promouvoir leurs intérêts au moyen des coopératives."

"Ce serait une erreur capitale de *mésestimer les difficultés que rencontrent les fermiers. Ils ont droit* à toute la sympathie du gouvernement et à toute l'aide qu'il peut leur fournir."

"Le *mouvement de coopérative* promet de grands succès et de meilleurs prix dans la vente des produits."

Une véritable menace aux cultivateurs

Calgary. — M. H. W. Wood, qui vient d'être élu pour la dixième fois président des Fermiers-Unis de l'Alberta, qualifie de menace aux cultivateurs l'imposition possible d'un droit d'exportation du blé. "Ce serait, dit-il, un véritable vol légalisé, et nous devons le combattre de toutes nos forces".

La commission des chemins de fer à gain de cause

Ottawa. — *La décision* de la Commission des chemins de fer décrétant un tarif uniforme pour l'exportation vers la côte du Pacifique ou en revenant, vient d'être maintenue.

Une restitution

Montréal.— Une restitution anonyme de $75.00 a été faite au trésorier du chemin de fer Nationale du Canada. La provenance et la cause de la restitution sont inconnues.

:*:

300 familles Doukhobors retournent en Russie

Winnipeg. — Ayant vendu leurs 50,000 acres de terre, dans le district de Kamsacks, Sask., pour la somme de $1,125,000., 300 familles de Doukhobors retournent immédiatement en Russie.

L'Association d'immigration et de colonisation des Ukrainiens est l'acheteuse. Elle a versé $625,000 comptant. Ce terrain de même que 20,000 acres achetés récemment dans la Rivière-la-Paix, est destiné à des colons de la Russie méridionale.

A propos d'immigration

Une dépêche de Londres, d'il y a quelques jours, annonçait que 40 ou 50 mille immigrants nous devaient bientôt arriver d'Angleterre. De ce nombre 75% sont des agriculteurs. Cette proportion nous semble bien forte, trop pour être vraie. Mais on la donne pour nous consoler, je *suppose*.

Certes, *à l'immigration* bien des gens trouvent leur compte. Elle contribuerait particulièrement à hâter le développement du pays, à alléger les charges qui pèsent sur le contribuable canadien, à combler, si cela se peut jamais, le déficit de notre chemin de fer national...

Tout cela à première vue semble bel et bon, mais en pratique, il en va autrement.

L'immigration à outrance ne fera qu'aggraver la difficulté de nos problèmes; la politique des portes grandes ouvertes laisse entrer trop de misères et... sortir trop des nôtres. On ne saurait trop pratiquer le discernement; même dans les choses de cette importance.

Qu'on s'applique à n'accepter au pays que les gens qui peuvent lui être utiles sans l'embarrasser; et qu'on les garde, qu'on garde aussi ceux qui y sont déjà !

Comment se fait-il que dans la décade de 1911 à 1921, malgré toute l'immigration qui nous est venue, la population n'ait pas augmenté même de la quantité des naissances? Le fait est là, ça coule quelque part, qu'on ne veuille pas l'admettre ne fait rien à la chose.

Nous comprenons que le gouvernement britannique tienne à se soulager des subsides qu'il est obligé de fournir aux chômeurs d'Angleterre; et du même coup augmenter sa clientèle extérieure, tout en fortifiant le sentiment britannique dans les Dominions; nous comprenons que les compagnies de transport ne se montrent pas difficiles, mais, nous autres n'avons-nous pas aussi quelques intérêts à considérer?

Notre pays ne doit pas être tenu simplement pour une chambre à débarras.

Les ouvriers suffisent à nos industries, suffisent tellement que le chômage n'est pas un mal que nous ignorons. (Le progrès du Saguenay).

:*:

L'Angleterre peut-elle nous fournir des cultivateurs?

Sir Leo Chiozza-Money, économiste de réputation disait: "Les Dominions offrent des terres nouvelles à *des gens* qui, pour la plupart, *ne sauraient même pas cultiver un jardin de faubourg.*"

Et le *Daily News*: "Quelle garantie, s'il en est, peut donner le gouvernement canadien qu'on trouvera de l'emploi permanent pour ceux qui peuvent tout risquer en quittant ces rives avec leurs familles pour entreprendre sur une terre lointaine une vie complètement nouvelle? De plus, il vaut sûrement la peine d'examiner s'il est de bonne tactique d'encourager en grand nombre à partir ceux-là dont nous avons le plus besoin dans nos campagnes aujourd'hui. Il serait oiseux de ne pas voir que l'Anglais moyen (average Englishman) est inapte à faire six mois de travail au froid dans les prairies canadiennes."

Voilà des arguments dont il convient de bien tenir compte.

Puis, encore une fois, pourquoi aller donner notre argent à nous à tous ces "bloaks", incapables de cultiver même un jardin de faubourg, quand on n'offre aucune aide financière aux Canadiens vivant à l'étranger et qui seraient prêts à revenir? Nous manquons décidément de bon sens.

Mouvement agricole dans l'Ouest

L'évaluation finale de la récolte de 1925 vient d'être publiée par l'Association des Commerçants de Grain du Nord-Ouest. Cette évaluation comprend le nombre d'âcres ensemencés, la moyenne de minots récoltés à l'âcre et un grand total pour chaque céréale:

	âcres	moyenne	total
Blé	19.865.500	21.4	424.796.000
Avoine	9.989.300	40.5	404.344.000
Orge	2.226.200	29.4	65.541.000
Seigle	$.516.100	17.7	9.162.000
Lin	0.683.500	9.6	6.563.000

La production du blé dans chaque province a ainsi été évaluée:

Saskatchewan	239.969.000 minots
Alberta	145.182.000 minots
Manitoba	39.645.00 minots

De son côté, le gouvernement évalue la récolte totale du Canada pour l'année 1925, à $1,112,691,000. Ce qui est une augmentation de $115,455,100, sur l'année 1924.

Une petite fortune

—M. Clause M. Chizque, venu de Nord-Dakota il y a trois ans et établi au nord de Swift Current, Sask., vient de faire une jolie fortune.

Ayant ensemencé mille acres de terre, il a récolté 25,000 minots de blé qui lui ont rapporté plus de $25.000.

Ils reviennent

Une dépêche de Dallas, ,Texas nous apprend que de nombreux mennonites venant du Mexique se dirigent de nouveau vers l'Ouest. L'existence au-delà du Rio Grande, ne leur aurait pas souri et tous sont anxieux de retourner au Canada au plus tôt.

Colons prospères

Dans une lettre au département de Colonisation, l'agent du gouvernement Canadien à Fargo, N. D., fait mention d'une douzaine de cultivateurs qui ayant quitté le Dakota pour la Saskatchewan sont enchantés de leurs succès. L'un deux, J. B. Bailey, s'établit à Bengough en 1910 avec moins de $100. dans sa poche. Aujourd'hui il possède une magnifique ferme bien bâtie et bien outillée. Un autre, M. C. McCormick, s'établi à Dodsland en 1914. Il possède aujourd'hui 900 acres de terre cultivable qui cette année lui a donné une moyenne de 40 minots à l'âcre.

36 millions de piastres d'exportation

L'exportation de viande canadienne a dépassé de $12,000,000 celle de l'an dernier et s'est évaluée à $36,-000,000.

La Chine achète de la farine

Le département du Commerce constate que notre exportation de blé et de farine en Chine augmente considérablement. On rapporte qu'à la fin de septembre 150,000 tonnes de blé et 3,000,000 de sacs de farine avaient été expédiés. L'an dernier l'exportation de blé et de farine aux Iles Britanniques de l'Océan Indien a atteint $6,226,000.

Nouvelles lignes ouvertes au trafic

Vingt trois milles du chemin de fer Canadien National Turtleford—Hafford viennent d'être ouverts au trafic.

Les premiers ministres de l'Alberta et de la Colombie viennent de se rencontrer dans le but de s'entendre pour compléter le chemin de fer Prince-George—Est et de l'unir à la ligne Edmonton-Dunvegan et B. C. R. Cette dernière ligne est en opération jusqu'à Spirit River dans la région de la Rivière-la-paix, et même son terrassement s'étend à 60 milles au-delà des frontières de la Colombie.

200,000 immigrants anglais

Une réduction importante dans le taux de passage à bord des navires entre l'Angleterre et le Canada amènera plus de 200,000 immigrants des Iles Britanniques.

L'Information Catholique

Le salut du monde en Jésus-Christ

Semaine Catholique, sous forme de Congrès, pour le retour des Nations et des Peuples et de l'Ordre Social tout entier à Dieu, à Jésus-Christ, à la Sainte Eglise.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le Congrès qui doit se tenir à Paris, salle d'Horticulture de France, 84, rue de Grenelle, sous la Haute Présidence de S. E. le Cardinal Dubois.

Il est plus que temps que l'on envisage de face la situation actuelle. Le désordre devient chaque jour plus menaçant; la paix n'est pas rendue aux Nations. A d'aussi grands maux, il n'y a qu'un remède: le retour franc et loyal de tous les pays et de toute Société à Jésus-Christ.

Puisse chacun le comprendre, puisse chacun contribuer, à l'oeuvre de restauration de l'Ordre Social en Jésus-Christ!

La ligue Apostolique, fondée et approuvée par les Papes Benoit XV, et Pie XI, tiendra son Congrès, les 1er, 2, 3 et 4 février 1926.

Elle veut manifester au monde entier qu'en dehors de Dieu et de Jésus Christ, tout est perdu; qu'en Dieu et en Jésus-Christ tout est sauvé.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de la Ligue, 88 bis, boulevard de la Tour Maubourg, Paris VIIe.

:*:

La fête de la royauté de Jésus-Christ

Un remède contre "la peste de notre temps", le laïcisme. Paroles de S. S. Pie XI.

Notre Saint Père le Pape Pie XI explique ainsi, dans sa très belle encyclique **Quas primas** du 11 décembre 1925, pourquoi il a institué la fête de la Royauté de Jésus-Christ:

"Or, si Nous ordonnons au catholicisme entier de vénérer le Christ-Roi, Nous pourvoirons par le fait aux besoins des temps actuels et Nous opposerons un remède souverain contre la peste qui infecte la société humaine. Ce que Nous appelons la peste de Notre temps, c'est le laïcisme, ses erreurs et ses tentatives impies. Ce fléau, Vénérables Frères, vous savez qu'il n'a pas mûri en un jour; depuis longtemps, il couvait au plus profond des sociétés. On commença par nier le pouvoir du Christ sur toutes les nations; on dénia à l'Eglise un droit dérivé du droit du Christ lui-même, celui d'enseigner le genre humain, de porter des lois, de diriger les peuples et de les conduire à la béatitude éternnelle. Alors la religion du Christ fut peu à peu traitée d'égale avec les faux cultes, et placée avec une choquante inconvenance sur le même niveau; puis elle fut soumise au pouvoir civil et presque livrée à l'arbitrage des princes et des magistrats; certains allèrent jusqu'à prôner la substitution d'une religion naturelle, d'un sentiment naturel à la religion divine. Il ne manqua pas de nations qui estimèrent pouvoir se passer de Dieu et mirent leur religion dans l'impiété et l'oubli de Dieu. Les fruits amers que produisit si souvent et si longtemps une semblable séparation des individus et des peuples d'avec le Christ, Nous les avons déplorés dans l'Encyclique **Ubi arcano** et les déplorons aujourd'hui de nouveau: les germes de discorde semés partout, les jalousies et les rivalités entre peuples qui retardent encore la réconciliation, le déchainement des convoitises, qui bien souvent, se cachent sous les apparences du bien public et du patriotisme, et toutes leurs conséquences: dissentions intestines, égoïsme aveugle et démesuré qui, ne considérant rien, sinon les avantages et les profits particuliers, soumet absolument tout à cette mesure; la paix des familles détruit à fond par l'oubli et la négligence du devoir, l'unité et la stabilité de la famille battue en brèche; toute la société enfin ébranlée et menée à la ruine.

"Celle-ci se hâtera de revenir au Sauveur très aimant La solennité du Christ-Roi, qui se célèbrera désormais chaque année, Nous en donne le meilleur espoir. Il appartiendrait aux catholiques de préparer et de hâter par leur action ce retour, mais un bien grand nombre d'entre eux ne semblent pas tenir dans la vie sociale leur place normale ni posséder l'autorité qui convient à ceux qui portent le flambeau de la vérité.

"Il faut peut-être attribuer ce désavantage à la lenteur et à la timidité des bons qui s'abstiennent de résister ou résistent avec mollesse; par suite, les adversaires de l'Eglise en retirent nécessairement un surcroit de témérité et d'audace. Au contraire, que les fidèles comprenant tous qu'il leur faut lutter avec courage et toujours, sous les drapeaux du Christ Roi, que le feu de l'apostolat les embrase, qu'ils travaillent à réconciller avec leur Seigneur les âmes éloignées de lui ou les ignorants et qu'ils s'efforcent de sauvegarder ses droits.

"Est-ce qu'en outre la célébration universelle et annuelle de la fête du Christ-Roi ne semble pas avoir un effet souverain pour condamner et pour réparer en un sens la défection que le laïcisme a causée, entraînant de si pénibles malheurs pour la société? En effet, plus les réunions internationales et les assemblées nationales accablent d'un indigne silence le nom très doux de notre Rédempteur, plus il faut l'acclamer et faire connaître les droits de la dignité et de la puissance royale du Christ."—S. I. C.

:*:

La justice Maçonnique

Lyautey disgracié.—Sarrail blanchi

(Corresp. de Paris)

Le régime maçonnique qui gouverne la France manque rarement l'occasion de se faire l'exécuteur des hautes oeuvres pour le compte des Loges. Le maréchal Lyautey, catholique pratiquant, l'illustre colonisateur du Maroc, l'un des plus grands Français des temps modernes, une gloire que les nations étrangères envient à la France, est rappelé en disgrâce du Maroc pour faire place là-bas à une créature de la franc-maçonnerie, Steeg. Le général Sarrail, franc-maçon haut gradé, démolit en quelques mois l'oeuvre pacificatrice de l'illustre Weygand en Syrie, y met tout à feu et à sang par son sectarisme. Les désastres s'accumulant, Sarrail est rappelé à Paris pour y être "jugé". Or, la Chambre des Députés et le Sénat viennent de le déclarer blanc comme neige. Deux poids, deux mesures.—S. I. C.

:*:

La première fête du Christ-Roi à Rome

Rome. — C'était au matin du 31 décembre. Le Souverain Pontife officiait. Un choeur imposant formé par les Scholae des divers Séminaires de Rome, exécuta, sous la direction de l'Abbé bénédictin Dom Ferretti, l'Introit, le Graduel, l'Offertoire et la Communion. La puissance expressive de la mélodie grégorienne fit retenir jusqu'au plus intime des âmes les versets de l'Ecriture Sainte qui exaltent l'universelle royauté du Christ.

Le Pape chanta d'une voix claire qui se répandit distinctement dans toute la basilique l'admirable préface qui célèbre ce règne de vérité et de vie, de sainteté et de grâce, de justice, d'amour et de paix. Puis un grand silence descendit sur la foule qui adora, élevés dans les mains du Pontife, l'Hostie et le calice. On revit bientôt le rite impressionnant de la communion. Le Pape étant revenu au trône au fond de l'abside, le sous-diacre lui apporte l'Hostie et le cardinal Sincero, le calice. A deux reprises, le Pontife s'agenouilla à l'aproche de ceux qui lui apportaient le corps et le sang du Christ. Debout, il se communia et les communia.

La messe terminée, Pie XI, agenouillé sur le plus haut degré de l'autel, prononça d'une voix sonore la formule de la consécration du genre humain au Sacré-Coeur, puis il entonna le Te Deum, dont le chant se poursuivit, alterné entre les chantres de la chapelle Giulia et la multitude des fidèles.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On trouve ses bons conseils à la bonne enseigne - - - vérité de La Palisse

LES NOUVELLES

Mort de la mère de NN. SS. Forbes

A Montréal, le 16 janvier, à l'âge de 84 ans, 2 mois, 22 jours, est décédée Octavie Léger, épouse de feu John Forbes, mère de NN. SS. John Forbes, évêque de Daga, Afrique, et Guillaume Forbes, évêque de Joliette. Les funérailles eurent lieu le 19 courant, à l'église St-Jean-Baptiste.

Les Franco-canadiens de la Saskatchewan prient NN. SS. Forbes d'agréer leurs très vives condoléances.

:*:

Le travail du dimanche devra cesser à Trois-Rivières

Les Trois-Rivières.—Le travail du dimanche devra cesser complètement dans les usines des Trois-Rivières. On devra cesser d'y travailler le samedi soir à minuit et ne recommencer que le dimanche soir à minuit.

"Ce sont les ordres, formels, du premier ministre, M. Taschereau.

Le travail du dimanche a déjà cessé à Jonquières et à Kénogami et il est arrêté depuis le 1er janvier à la **Belgo-Paper**, à Shawinigan.

:*:

Les fêtes du centenaire à Québec et à Ottawa

Les fêtes du centenaire de l'approbation de leurs règles, que les Oblats préparent un peu partout, revêtiront un cachet très solennel à St-Sauveur de Québec et à Ottawa, les 14, 15 et 16 février prochain.

Dans la capitale fédérale, les fêtes débuteront par deux soirées au Russell dont les élèves de l'Université feront les frais, le 12 et 13 février. Le 14, au même endroit, une conférence sera donnée par l'un des meilleurs maitres de la parole au Canada français. M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, parlera de "l'Oblat civilisateur".

Un triduum religieux aura lieu dans les églises du Sacré-Coeur, de Saint-Joseph et de Notre Dame de Grâce, les 14, 15 et 16 février. Des messes pontificales y seront chantées et on y entendra des prédicateurs de marque.

:*:

Béatifications en 1926

Rome.— On annonce pour cette année neuf béatifications, qui auront lieu soit dans le courant de mai et juin, soit en automne, au début des fêtes du centenaire franciscain.

:*:

Les protestants et le Christ-Roi

New-York.— Le Révérend Dr. William Palmer Ladd, de Middle-Town, Connecticut, parlant ici, à l'église épiscopalienne de la Tribune, fit un pressant appel à tous les ministres protestants. Il leur a demandé de se joindre aux catholiques pour observer la nouvelle fête de la Royauté de Jésus-Christ, récemment proclamée par le Souverain Pontife.

:*:

Le premier délégué apostolique américain

Baltimore. — Le pape a nommé Mgr Edward A. Mooney délégué apostolique aux Indes. C'est la première fois qu'un Américain est nommé à un tel poste. Jusqu'ici la coutume avait été de toujours nommer des prélats italiens aux postes de délégués apostoliques.

Mgr Mooney, qui est à Rome depuis 1923 comme directeur spirituel du Collège américain, sera consacré archevêque titulaire par le cardinal Van Rossum, préfet de la Sacrée Congrégation, pour la propagation de la foi. Il s'embarquera pour les Indes vers le 1er février.

Mgr Mooney n'est âgé que de 43 ans. Il est né à Mount-Savage dans le Maryland.

:*:

L'Encyclique "Quas primas"

La coutume veut que les Encycliques ou autres documents pontificaux soient désignés par leurs premiers mots. C'est ainsi que nous disons: l'encyclique "Rerum Novarum", l'encyclique "Ubi acarno", etc.

La dernière encyclique de Sa Sainteté Pie XI instituant la nouvelle fête de la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur toutes les choses de ce monde, sera connue dans l'histoire sous le nom suivant: "Quas primas", mots par lesquels elle commence.

:*:

1,028 prêtres dans le diocèse de Montréal

Montréal.— D'après le nouvel annuaire du clergé, le diocèse de Montréal, à la fin de l'année 1925, comptait 1,028 prêtres. D'après l'annuaire de l'année dernière, le diocèse avait, en 1924, 996 prêtres.

:*:

Belles paroles à méditer

Londres. — L'ex-roi Manuel du Portugal, qui vit en exil à Londres, a assisté à la célébration annuelle du collège St. Emund, à Ware. Il a parlé devant les étudiants et leur a dit que la paix ne serait rétablie dans le monde que quand les consciences seraient en paix, que quand les hommes reconnaitront intérieurement les réclamations de la religion, de la foi et de Dieu.

:*:

On honore la mémoire du Père Schaepman

Paris. — Le souvenir du Père Schaepman, qui fut poète, orateur, politicien, et qui est resté connu comme le "Daniel O'Connell de la Hollande", sera perpétué par un monument que l'on érigera à Tubbergen, son pays natal. Né le 2 mars 1822, il mourut à Rome en 1903. Le P. Schaepman ayant été élu aux Etats-Généraux, est le premier prêtre qui ait été membre de cette assemblée législative. Il y resta vingt ans. Fondateur du parti parlementaire catholique de Hollande, c'est grâce à ses efforts que la situation des catholiques a complètement changé dans ce pays, et qu'ils jouissent d'une influence considérable dans son gouvernement.

:*:

Les Allemands au Congrès de Chicago

Cologne. — L'Allemagne, qui a envoyé à Rome, pendant l'Année Sainte, un plus grand nombre de pèlerins que toutes les autres nations se prépare à envoyer une impressionnante représentation au congrès eucharistique de Chicago. Elle comprendra deux navires complètement remplis de pèlerins en plus de tous ceux qui se rendront aux Etats-Unis séparément ou en groupes plus restreints.

Les deux navires sont dus à New-York le 14 juin. Les pèlerins se rendront aux Chutes Niagara les 16 et 17 et arriveront à Chicago le soir du 18. Après le congrès, il se rendront à Washington où ils visiteront le Capitole, la Maison Blanche, etc.

Le 25, les pèlerins retourneront à New-York. Avant leur départ, les catholiques américains feront une grande manifestations en l'honneur des visiteurs allemands.

Le voyage durera 37 jours, du premier juin au 7 juillet. Il est sous la direction du prince Aloys de Lowenstein, le président des Assemblées catholiques allemandes et de la Rotala, qui a organisé les pèlerinage à Rome l'an dernier.

:*:

Les Catholiques de Mexico s'organisent

Mexico. — On vient de former ici une association nationale des pères de famille, dont le but est de sauvegarder les droits des parents et d'assurer l'instruction religieuse des enfants. Cette association a été fondée en vue de combattre les tendances antireligieuses du gouvernement. Elle offre une opposition légale à tous les mouvements tendant à léser les droits spirituels de l'enfant ou à intervenir dans le contrôle de l'éducation.

*

Un Major de la Grande Guerre devenu prêtre donne la sainte communion à ses propres enfants

Cologne.— Un événement touchant vient d'avoir lieu à Scheyren, en Bavière, lorsque le Major von Brandt, commandant des troupes allemandes au Sud-africain pendant la dernière, guerre, offrit pour la première fois le saint sacrifice de la messe et donna la sainte communion à ses enfants.

Sa femme, la Baronne von Horneck de Weinheim, étant morte pendant la guerre, le Major von Brandt entra chez les Bénédictins où il devint prêtre.

:*:

Service solennel pour les prêtres soldats

Paris. — La Ligue des droits des Religieux et la Ligue des Prêtres anciens combattants ont fait célébrer à Notre-Dame de Paris, sous la présidence de S. Em. le cardinal Dubois, un service solennel, pour les 3,101 prêtres, les 1,517 religieux, les 335 religieuses tombés au champ d'honneur. Le Président de la République, les ministres de la Guerre et de la Marine étaient représentés; M. le maréchal Fayolle, de nombreuses personnalités ecclésiastiques, militaires et civiles se trouvaient dans l'assistance.

:*:

L'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ

Paris. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a entendu une communication de M. A. Pereire sur l'auteur de l'"Imitation de Jésus-Christ", qu'on a cru reconnaître les uns dans Thomas A. Kempis, les autres dans un certain Gerson, abbé de Varceil, en Italie, les autres, dans Gerson, célèbre chancelier de Notre-Dame et de l'Université de Paris. M. Alfred Pereire, à l'aide de manuscrits dont les plus anciens remontent au XIVe siècle, a démontré que Jean Gerson reste le seul auquel on puisse attribuer ce livre "le plus beau qui soit sorti de la main des hommes".

LE NOMBRE DES CATHOLIQUES ANGLAIS ET DES CATHOLIQUES FRANCAIS A OTTAWA.

Très souvent nous recevons de nos lecteurs des questions sur le nombre des catholiques dans la province ecclésiastique d'Ottawa, et leur répartition d'après les deux grandes races du pays.

Les statistiques suivantes satisferont leur curiosité. Nous les prions en tout premier lieu de remarquer que sous le titre "Population catholique de langue anglaise" sont compris les irlandais, les écossais, les italiens, les polonais, les indiens, etc.

	Population catholique totale	Population catholique française	Pop. cath. de langue anglaise
Diocèse d'Ottawa	175.000	141.836	33.164
Diocèse de Pembroke	35 552	17.786	17.766
Diocèse d'Haileybury	47.712	41.034	6.678
Diocèse de Mont-Laurier	40.210	39.225	985
Vicariat Apost, de l'Ont.-Nord	12,635	11,515	1,120
	311,109	251,396	59,713

STATISTIQUES DU DIOCESE D'OTTAWA

	Population catholique totale	Population catholique française	Pop. cath. de langue anglaise
Partie dans Ontario	106.307	77.143	29 164
Partie dans Québec	68,693	64,693	4,000

STATISTIQUES DE LA VILLE D'OTTAWA

Population catholique totale	51,097
Population française	30.442
Population catholique anglaise	20,655

POURCENTAGE DES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANCAISE ET DE LANGUE ANGLAISE

Province ecclésiastique	
Catholiques de langue française	80 %
Catholiques de langue anglaise	20 %
Diocèse d'Ottawa	
Catholiques de langue française	81 %
Catholiques de langue anglaise	19 %
Ville d'Ottawa	
Catholiques de langue française	60 %
Catholiques de langue anglaise	40 %

L'Instituteur Apotre

(suite de la page 1)

principes primordiaux de la religion et de la langue.

L'Education, pour être complète, doit atteindre et former l'homme tout entier. Ce n'est pas assez de contribuer au développement de sa beauté, de son habileté et de sa robustesse physique; ce n'est pas assez d'infuser en son esprit des notions grammaticales, littéraires et scientifiques: cette éducation simplement à base de matérialisme prépare à la société "des générations avortées, des consciences faussées, des intelligences brisées et désemparées, semblables à l'épave que le flot vomit sur les bords."

Dieu merci, ce n'est pas tel enseignement qui s'est donné et qui se donne encore dans nos écoles françaises de la Saskatchewan. Nous en renvoyons le mérite à nos instituteurs et à nos institutrices de la petite école, à nos chefs religieux et laïques ainsi qu'à nos associations nationales qui, tous, travaillent avec une énergique persévérance pour sauver l'école, car, ils le pensent bien, sauver l'école, c'est sauver tout un passé de luttes, c'est sauver l'histoire, c'est sauver la religion, c'est sauver la langue, c'est surtout sauver nos enfants. Nous en renvoyons le mérite aux écoles normales et aux collèges de la vieille prvince qui ont fourni la majorité de ces instituteurs dont je viens de faire l'éloge, mais qui ne sont pas encore assez nombreux pour répondre à nos besoins; à nos universités françaises du Québec à qui revient l'honneur d'avoir formé la plupart des chefs qui continuent là-bas la lutte pour la survivance de la race.

Laissez-nous espérer que, du Québec, d'autres instituteurs nous viendront, d'autres bacheliers bien trempés se dirigeront vers nos écoles, d'autres professionnels, tournant leurs regards vers l'Ouest plutôt que vers les centres américains, chercheront chez nous avec un succès assuré dans leur profession une vie éminemment utile au point de vue national.

Je reviens à nos instituteurs canadiens-français de l'Ouest: ils sont catholiques et français; ils forment pour l'Eglise et la Patrie une génération catholique et française, une génération digne de nos pères et de la vieille province, une génération qui saura rester debout devant son devoir, debout devant sa conscience, debout devant la justice, debout devant la vérité, et, volontiers j'ajouterai, debout devant les hommes.

Marché aux fourrures

Ours, $5. à $20; Blaireau, 75c. à $5; Castor, $11. à $22; Hermine, 65c. à $2; Renard croisé, jusqu'à $35; Renard rouge, $7. à $16; Renard argenté, jusqu'à $150; Pécan, $15. à $40; Loup-cervier, $9. à $25; Martre, $10. à $25; Vison, $2.50 à $10; Loutre, $7. à $25; Putois, 65c. à $2; Loup de bois jusqu'à $30; Carcajou, $7. à $15.

Au Parlement d'Ottawa

La bataille politique est recommencée avec une ardeur et une vigueur nouvelle et tout semble faire présager un débat assez long autour du programme ministériel énoncé dans le discours du Trône.

Mais l'enjeu de la bataille se décidera plutôt dans les coulisses que sur le parquet de la chambre. M. King a rencontré M. Forke, tous deux ont discuté les moyens de coopération et pendant que des flots d'éloquence préparée à l'avance éclabousseront les auditeurs, dans l'appartement voisin, on s'entendra comme larrons en foire. Le gouvernement soumettra sa législation complète aux progressistes, ceux-ci l'étudieront article par article et diront au ministère s'ils peuvent l'accepter telle quelle, s'ils veulent qu'elle soit modifiée, améliorée ou quelle disparaisse.

Si les libéraux se montrent dociles à cet ultimatum des progressistes, les deux partis marcheront la main dans la main et les conservateurs auront bien de la peine à renverser le gouvernement. M. Meighen cependant n'est pas homme à quitter le champ de bataille avant de combattre, il saura lancer plus d'une flèche qui finiront peut-être par faire quelque trouée dans le camp opposé.

:*:

M. Elliot propose l'adoption du discours du Trône

L'adoption du discours du Trône a été proposé par M. J. C. Elliot, député de Middlesex-Ouest et l'un des quelques survivants du parti libéral en Ontario. Après avoir rendu ses hommages à son Excellence le Gouverneur-Général et fait un petit boniment à M. King, M. Elliot fait mention de la prospérité qui règne au pays, puis énumère les bienfaits du gouvernement libéral, très nombreux sans aucun doute.

:*:

M. Lacombe lui répond

M. Liguori Lacombe, député de Laval-deux-Montagnes lui succéda et par un bon discours français même un peu solennel et dithyrambique, seconda la proposition de M. Elliot.

"Le discours du trône contient, dit-il, un programme politique de haut intérêt pour notre Dominion. J'y trouve tout d'abord l'intention du Gouvernement d'établir un système de crédit rural dans l'intérêt de la classe agricole. Jamais nos gouvernants ne pourront trop seconder les efforts généreux du cultivateur. Il faut lui donner toute la latitude possible pour l'exploitation utile et le progrès de sa ferme. L'industrie agricole est la mère de toutes les autres; elle est dans notre pays comme dans le monde entier la base de tout progrès et de toute prospérité durable: voilà pourquoi elle a droit à l'appui constant des législateurs."

"Un autre article du programme sessionnel énoncé dans le discours du Trône, ajoute M. Lacombe, traite du rapatriement des Canadiens émigrés à l'étranger. C'est un devoir national qui s'impose à nos législateurs que d'apporter à ce problème une solution complète, prompte, ferme, la plus efficace dans les circonstances. Avons-nous raison de désespérer de notre pays quand il donne au monde entier un exemple salutaire de concorde, de paix et d'harmonie; quand par l'état de nos finances et de notre commerce il justifie déjà la réduction des impôts; quand il a mérité grâce à ces immenses plaines de l'Ouest, le titre de grenier du monde; quand des marchés extérieurs s'ouvrent pour l'écoulement de nos produits sous la sage et prévoyante direction de nos gouvernants qui nous ont assuré de nouvelles relations commerciales avec les Indes Occidentales et autres pays; quand notre politique tarifaire, telle qu'énoncée dans le programme sessionnel, restera une politique vraiment nationale profitant à tous et ne nuisant en définitive à personne. Ayons confiance en notre beau et grand pays qui continue de s'affirmer comme nation dans le monde civilisé."

Et l'orateur continue l'analyse des différentes parties du programme ministériel qu'il considère comme le plus sûr moyen de conduire le Canada à une plus grande prospérité encore et au bonheur parfait.

:*:

M. Meighen

Le chef de l'opposition était en verve. Par un discours d'ironie et de sarcasme il semble avoir voulu détruire sa réputation d'homme triste et macabre. Sa diatribe vise moins le discours du Trône que la politique passée des libéraux qu'il tourne en ridicule. Les promesses contenues dans le programme ministériel ne sont pas sincères; on veut gagner des partisans, voilà tout. Ces promesses furent faites maintes et maintes fois par le passé pour être aussitôt mise de côté. Au lieu d'adresser un appel au parti progressiste tout entier, M. Meighen semble avoir voulu détacher du bloc de l'Ouest les progressistes de l'Alberta, en proposant à la fin de son discours un amendement qui aurait pour effet de favoriser le charbon albertain au détriment du charbon américain. Voici cet amendement:

"Nous désirons exprimer respectueusement notre regret de constater que le discours du trône ne contient aucune mesure pour accroître le volume du travail au Canada, et particulièrement, pour assurer aux produits de la ferme et au charbon de même qu'aux matières premières, les avantages dont elles ont droit de jouir, dans les circonstances actuelles, sur le marché domestique."

:*:

M. Lapointe défend M. King

Après avoir fait quelques compliments moqueurs à M. Meighen, M. Ernest Lapointe fustige ceux qui dans l'Ontario ont mené une campagne sournoise et déloyale contre le parti libéral et n'ont pas craint d'accuser M. King d'être "traître de sang froid." Puis il s'en prend à M. Stevens qui avait représenté les femmes de la province de Québec comme de pauvres ignorantes qu'on avait facilement épeurées par le spectre de la conscription.

Tout ce que le gouvernement promet dans le discours du Trône, il l'accomplira. Les libéraux ne sont pas les seuls à avoir adopté des programmes qu'ils ont laissé dormir dans l'oubli; en 1896 les conservateurs promettaient le chemin de fer de la Baie d'Hudson. S'ils veulent nous laisser faire, nous rachèterons toutes ces promesses. Il y a tendance à une étroitesse de vue politique qu'il faut combattre. Notre pays est immense et les intérêts divers. Chaque partie doit faire des sacrifices. Pour résoudre nos problèmes il faut un esprit plus national.

M. Lapointe termine son discours en invitant tous les groupes à s'unir pour le bien commun.

Et le débat se continuera ainsi pendant plusieurs jours. Plusieurs autres orateurs ont déjà adressé la parole, entre autres, MM. Perley, Howden, Doucet, R. H. Jenkins, hon. Robert (Bob) Rogers un vieux de la vieille, T. McMillan, A. Speakman, etc. Pour les uns, il n'y a rien de bon à attendre du programme ministériel; pour les autres c'est la bienfaisante panacée à tous nos maux.

:*:

M. King sera probablement élu par acclamation

Dans un caucus tenu à Prince-Albert, le conseil exécutif des progressistes a décidé de ne pas faire d'opposition à M. King. M. A. Knox, ancien député du comté, était présent.

Il a basé sa décision sur les considérations suivantes:

Que le programme de législation tel qu'énoncé dans le discours du trône contient des mesures directement en harmonie avec les principes du parti progressiste; que les meilleurs intérêts des progressistes actuellement aux Communes seront mieux servis en hâtant le retour du chef du gouvernement et en facilitant la marche des affaires publiques, et que le conseil exécutif croit qu'il serait injuste pour le comté d'être lancé aux dépenses et aux ennuis d'une lutte électorale à cette époque.

On fait ensuite remarquer que l'exécutif veut qu'il soit bien compris qu'une pareille attitude au sujet de cette élection partielle ne préjudiciera en rien à la liberté d'action du parti progressiste et qu'elle n'implique en rien le sacrifice de son identité comme parti dans le comté.

L'attitude conservatrice n'est pas encore définie, mais l'opinion générale est qu'on n'exposera pas le pays à des dépenses inutiles et que M. King sera élu par acclamation.

:*:

Comment M. Meighen a sauvé M. King

Ottawa. — Dans la capitale on attribue à diverses personnes le mérite d'avoir sauvé, temporairement au moins, le gouvernement King. La plupart des gens disent que l'hon. Georges Boivin, ministre des douanes, a changé le courant de la défaite imminente par son discours. Mais un certain nombre se demandent si Henri Bourassa n'avait pas raison quand il a prédit que le Très Honorable Arthur Meighen, chef de l'opposition, a gâté son affaire par une erreur de tactique.

L'hon. Ernest Lapointe a ouvert le débat en proposant un vote de confiance dans le gouvernement. Les conservateurs, on s'en souvient, firent grand tapage et M. Meighen exigea en fin de compte la substitution de sa propre motion de manque de confiance. Et la résolution du gouvernement fut mise de côté et est maintenant abandonnée.

Commentant la tactique suivie, M. Bourassa disait la semaine dernière dans son discours aux Communes qu'il croyait que le gouvernement avait une dette de gratitude envers M. Meighen et que la substitution de l'amendement à la motion sauverait le gouvernement. Et comme pour donner une confirmation indirecte à cette façon de voir les orateurs progressistes qui ont voté avec le gouvernement ont déclaré qu'ils devaient voter contre l'amendement Meighen parce qu'autrement cela impliquerait un vote de confiance en M. Meighen, tout comme ils auraient été contraints de voter contre la motion Lapointe, comportant une déclaration de confiance dans le gouvernement.

Il est évident que les progressiste se sont ralliés à l'avis du député de Labelle et que le gouvernement a été sauvé par une faute de tactique du chef de l'opposition.

Rumeurs d'élections générales à l'automne

Ottawa.— Les élections générales restent à l'ordre du jour; et il y a gros à parier que le parti libéral tentera de nouveau les fortunes de la guerre au commencement de l'automne prochain.

Pendant la session déjà en cours, il fera adopter diverses lois destinées à lui faire une grosse popularité dans l'ouest canadien. Lorsque cette législation sera dans les statuts, il pourra s'appuyer solidement sur le Québec qui n'aura pas eu le temps de changer, et sur les provinces des prairies reconquises. Il dirigera encore le mécanisme électoral. C'est entre autres choses pour le garder en sa possession qu'il a si fort lutté durant les derniers jours. Car avec cette possession vont toutes sortes d'avantages que connaissent mieux que d'autres les vieux routiers des élections.

C'est du moins ce qu'un député libéral vient d'affirmer dans les couloirs. Et la chose est assez plausible.

Au Parlement Français

Paris. — Le premier ministre Briand considère que la situation est trop sérieuse pour jouer à la politique. C'est sur le parquet de la Chambre et non dans les comités que se discutera son programme de réformes financières.

Le cartel de gauche a saisi l'occasion d'un discours d'Herriot pour lui faire une ovation. Immédiatement après, le comité des finances rejetait le projet financier de Doumer.

On voit tout de suite la tactique de la Gauche: faire la guerre aux projets financiers de Doumer et Briand pour ouvrir le chemin à Herriot, qu'elle souhaite ouvertement voir redevenir premier ministre.

La Farce se continue

Genève. — Discutant l'organisation de la réunion de la commission préparatoire de la Conférence du désarmement, *fixée au 15 février*, les hauts fonctionnaires de la Société des Nations ont exprimé l'opinion que si tout va bien, la conférence sera convoquée pour l'hiver prochain, ou pour le printemps 1927 — *ou pour plus tard.*

Le conseil de la S.D.N., assure-t-on, hésitera à convoquer la conférence aussi longtemps qu'un accord sur le désarmement n'aura pas été trouvé. Et Dieu sait quand il le sera.

La politique canadienne, comme la voudraient les Orangistes

La conception orangiste de notre communauté politique canadienne implique la théorie barbare du lit de Procuste: toutes les races y doivent s'étendre et subir les amputations de connaissances linguistes, religieuses, des traditions ancestrales, qui ne sont pas de la commune mesure imposée par une majorité sauvage.

Ces tyrans doctrinaires—qui ont toute liberté d'organiser leur vie familiale, scolaire, religieuse à leur goût, — afin de réussir cette fusion funeste de groupements ethniques divers, persécutent les minorités, s'introduisent à leurs foyers, à leurs écoles, se mêlent de réglementer jusqu'à leurs croyances.

Non contents de suivre le proverbe chinois et de balayer devant leur maison, il faut qu'ils aillent poursuivre les poussières sur le seuil du voisin et lui faire la leçon sur son mode de balayage.

Vous imaginez le résultat. Il est celui que nous subissons. Quiconque cherche le semeur de dents de dragons en terre canadienne doit regarder là, nulle part ailleurs.

Autour de la Politique

Fusion probable de ministères

Ottawa.— Les départements qui disparaîtront probablement dans le remaniement, annoncé par le discours du Trône sont la réintégration civile, l'hygiène et le département du secrétaire d'Etat. Telle est l'opinion exprimée dans les milieux ministériels.

Pourquoi M. Forke s'est tû

Ottawa.— Il semble étrange que le chef progressiste M. Robert Forke, qui en raison du conflit des partis au parlement, tient la clef de la situation, ait attendu si longtemps pour porter la parole et motiver l'attitude qu'il a prise à l'égard du gouvernement. Son silence, lors du débat sur l'amendement de non-confiance de M. Meighen, fut diversement commenté. Ceux qui lui donnent tort d'être resté étranger au débat quand il en était vraiment l'arbitre, ont peut-être raison.

On disait, en effet, qu'il parlait trop dans la coulisse et pas assez au parlement. Toutefois on se l'explique assez facilement en tenant compte que l'unité fut difficile à maintenir dans les rangs progressistes. On ne pouvait guère exiger que le chef parlât quand il ne savait pas comment être l'interprète devant la Chambre d'un parti qui n'avait encore pris aucune décision d'ensemble.

:*:

Le vote au Manitoba

Ottawa.— M. Howden, député de St-Boniface, qui a eu l'appui d'une grosse proportion de la population française analysait ainsi l'autre jour le vote populaire du Manitoba. Les conservateurs ont obtenu 70,000 voix et ont sept députés; les progressistes, 65,000 voix et ont sept députés et enfin les libéraux ont eu 34,000 votes et un député. C'est dire que progressistes, libéraux et indépendants avaient près de 109,000 voix contre les 70,000 des conservateurs. Ceux-ci n'ont fait élire qu'un candidat dans les comtés où ils n'avaient à faire la lutte qu'à un seul adversaire. Mais ils ont triomphé plus souvent dans les comtés où le candidat conservateur avait contre lui un candidat progressiste et un candidat libéral.

M. Howden voit là une raison d'imposer le vote alternatif.

:*:

Progressistes et libéraux

Une chose semble certaine aujourd'hui; c'est que si la division continue au sein du parti progressiste, avant longtemps des élections générales s'imposeront. Si le parti progressiste tout entier, sans exception, avait voté en bloc pour le parti conservateur ou pour le parti libéral, il aurait donné à ce parti de son choix une majorité suffisante pour passer à travers deux ou trois sessions et retarder d'autant l'appel au peuple. Mais s'il se divise pour tout de bon en deux et ne laisse qu'une petite majorité au gouvernement, les élections générales paraissent inévitables. Car ce n'est pas avec deux ou trois voix de majorité et une incertitude perpétuelle que le cabinet actuel peut rester longtemps au pouvoir.

En second lieu, on commente fort la déclaration que M. Forke, chef du parti progressiste, a faite aussitôt après le vote. Le parti progressiste et le gouvernement, disait-il en substance, doivent trouver les moyens de coopérer ensemble. Comment peuvent-ils coopérer à l'heure actuelle? C'est ce que l'on se demande.

Il est très probable que le parti libéral remportera une plus forte majorité sur l'adresse en réponse au discours du trône que sur l'amendement de M. Meighen. On parle d'avance de sept ou huit voix. On dit que les progressistes qui se sont séparés de leur parti sur le premier vote changeront d'idée, qu'ils appuieront le discours du trône, qu'ils aideront le gouvernement à faire voter toutes les lois promises et ne feront plus bande à part tant que le gouvernement accordera à l'Ouest ce qu'il voudra. Ils auraient voté, du consentement de leur parti, pour faire peur au parti libéral et le décider à tenir ses promesses. Ils voudraient le tenir en suspens afin d'en obtenir le plus possible.

Naturellement, si le troisième parti se met tout entier en arrière du gouvernement, sans exception, et le tient au pouvoir, nous pouvons être témoins de plus d'une session et la stabilité triompherait pendant un certain temps. Une majorité de dix à douze n'est pas négligeable.

La Semaine Parlementaire à Régina

Régina. — Un bill conférant à la Coopérative Elevator le droit de vendre tout ce qui lui appartient vient d'être présenté à la législature par M. Dunning.

Le salaire des juges suppléants est critiqué

Le salaire de $1,500 que la province paye chaque année aux juges suppléants a été l'objet d'une assez vive critique. Ces juges recevant déjà un salaire assez substantiel du gouvernement fédéral comme juges de la cour de district, le gouvernement provincial pourrait, dit-on, se dispenser de leur octroyer cette somme.

Le bill du cartel est l'objet d'un débat animé

Lorsque le bill amendant l'acte d'incorporation du cartel de la Saskatchewan vint devant la Chambre, des opinions diamétralement opposées furent émises. Considérant le récent jugement d'un procès entre le cartel et Zurowski, et l'appel de ce jugement de la part du cartel, les uns prétendaient qu'on ne pouvait procéder à la discussion de ce bill tandis que les autres soutenaient le contraire.

Le président de la Chambre ayant donné droit aux premiers, la discussion reprit le lendemain. L'amendement comportait qu'une amende pouvait être imposée aux sociétaires ou aux actionnaires infidèles à leur contrat.

M. Dunning s'opposa à ce bill après avoir fait part à l'assemblée de certaines lettres de menace anonymes qu'il avait reçues en rapport avec ce bill, contre les députés qui refuseraient de la laisser passer. Si les auteurs de ces lettres sont pincés, ils seront cités devant la barre de la chambre et sévèrement punis.

Défi de l'hon. Dunning au Dr Anderson

Le Dr Anderson ayant insinué que $390,000 avaient été divertis du trésor public, M. Dunning le défia de porter une accusation directe. Si le Dr Anderson, dit-il, a des raisons de croire que $390,000, ou même $390, ont été mésappropriées, qu'il produise ses preuves et nous lui donnerons toute la satisfaction qu'il désire.

Bills d'incorporation

Le Mantle Memorial Scholarship fund trustees a été incorporé par la législature. Ce bill prévoit l'établissement de bourses d'agricultures en mémoire du major A. F. Mantle, ex-sous ministre de l'agriculture, tué à la guerre.

L'Académie German English de Rosthern a obtenu son exemption permanent de taxes.

M. Dunning s'y oppose

Le Dr Anderson a averti le gouvernement qu'il allait présenter une motion demandant au parlement fédéral de retourner à la Saskatchewan le contrôle de ses ressources naturelles.

Mais deux fois déjà au cours de la présente session, M. Dunning s'est prononcé sur cette question, disant qu'il était opposé à ce que la province échangeat le montant considérable qu'Ottawa lui paie actuellement contre la jouissance de ses ressources naturelles. M. Dunning n'entend pas lâcher la proie pour l'ombre.

Le coût du lieutenant-gouverneur

On a appris dans une réponse à certaine question de M. W. E. Knowles, de Moose Jaw, que le lieutenant-gouverneur, depuis la nomination de M. Newlands à ce poste en 1920, avait coûté à la province $107,853.50. Ceci comprend les améliorations et l'entretien du château du gouverneur.

M. Newlands finit son terme en février: on ne sait encore qui le remplacera.

Un excellent rapport

Le rapport du Local Government Board montre une amélioration constante des affaires municipales dans la province. Plusieurs municipalités et un grand nombre de districts scolaires ont payé toutes leurs dettes et n'ont plus qu'à recueillir les taxes nécessaires pour les frais d'administration. Les sommes payées en 1925 surpassent de beaucoup les nouveaux emprunts, ce qui signifie que l'état des affaires s'est beaucoup amélioré. Pas une seule ville ou cité n'a été ajouté à la liste de celles qui ont réclamé l'aide du Local Government Board.

Les "éléphants blancs" de la province

M. Dunning a dit que la Saskatchewan avait trois "éléphants blancs" qu'il avait bien hâte de voir disparaître; c'est le nom qu'il donna aux trois entreprises commencées il y a quelques années et jamais terminées: l'hôtel du Grand Trone à Régina, les abattoirs Gordon, Ironside et Fares à Moose-Jaw, et le barrage de LaColle à Prince-Albert.

La législature vient d'approuver presque à l'unanimité le bill privé qui ratifiera l'entente de la ville de Régina avec n'importe quelle compagnie pour le parachèvement de l'hôtel du Grand Trone.

Que la ville de Prince-Albert présente un plan praticable qui rendrait le barrage de LaColle une entreprise rémunératrice, et je lui assure mon concours le plus empressé a déclaré M. Dunning.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

La Jeanne d'Arc de Bernard Shaw

La presse anglaise a fait, ces jours derniers, force réclame autour d'une pièce intitulée "Ste-Jeanne d'Arc"; pièce qui fut jouée dernièrement dans plusieurs villes de la Saskatchewan et qui est tirée du livre de Bernard Shaw.

Pour apprécier cette pièce, il faut d'abord se rappeler que si Bernard Shaw a une certaine valeur littéraire, il est en fait de doctrine, un impie et un libre penseur, pour qui, tout surnaturel est une absurdité. Avec de tels principes il est facile de comprendre qu'en tronquant ou falsifiant l'histoire, Bernard Shaw soit parvenu à nous représenter une Jeanne d'Arc tout-à fait autre que celle qui a sauvé la France de la domination anglaise et que Notre Saint-Père le Pape a placée sur les autels.

Si les écrivains protestants en général, sont mal qualifiés pour écrire la vie des saints de l'Eglise Catholique, on peut dire que Bernard Shaw l'est plus que tout autre; et les catholiques qui lisent de tels livres ou assistent à de telles pièces ne peuvent en retirer qu'un amoindrissement de leur foi.

L'organisation est en bonne voie

Edmonton. — Le comité provisoire, chargé de voir aux détails de l'organisation d'une association nationale des Franco-canadiens de l'Alberta, s'est réuni le 19 janvier pour sa première séance.

Quelques lignes de l'*Union* renseigneront sur le travail qui s'y est accompli et sur l'esprit d'entente vraiment remarquable qui se fait jour de partout dans la province voisine, nos nombreux lecteurs si désireux de voir notre cause nationale et religieuse bien assise sur la base solide des forces réunies de tous nos compatriotes albertains.

"Il fut évident, dit l'*Union*, qu'il ne s'agit plus aujourd'hui d'une lutte de suprématie entre clans ou coteries, mais bien d'un accord complet entre tous les groupes français de l'Alberta. Pour s'en assurer, il n'y a qu'à lire la liste des délégués qui prirent part à cette séance de travail, dans la salle de l'église St-Joachim. Nous pouvons en outre affirmer que l'entente fut si complète qu'on ne s'y occupa qu'à travailler. C'est là le meilleur signe que tous n'ont de coeur que *pour un but unique: le succès d'une, d'une seule, asociation nationale.*

"Pas une seule voix discordante. Nous nous sentions tous frères: ceux de la campagnes comme ceux de la ville, ceux de St-Paul, comme ceux du Nord, le clergé comme les laïques, fermiers-unis et libéraux, et même, ô merveille! les partisans des sociétés St Jean-Baptiste et ceux des Chevaliers de Colomb. Canadien d'abord! Chacun se l'est, semble-t-il, juré à soi-même et entend bien le demeurer."

Comme travail pratique une commission fut nommée pour élucider la question de la charte, l'élaborer aussi complète que possible et en faire rapport à une assemblée subséquente. Cette commission se compose de Messieurs: R. P. d'Orsonnens, Alex. Lefort, J.-A. Cantin, A. Rioux, C. E. Gariépy et Mlle M. Sylvestre.

Il fut aussi décidé que M. H. de Savoye serait le secrétaire de cette commission avec M. C. E. Gariépy pour trésorier.

Puis comme il semblait y avoir sentiment presqu'unanime qu'un congrès général fût convoqué et organisé au temps où les campagnes auraient le loisir d'y envoyer de nombreux contingents, probablement en juin, une nouvelle commission fut formée pour résoudre ce problème. Cette commission se compose du R. P. Tessier, de MM. Patenaude, Forget, Laplante, Boisvert, Joly, Déchêne.

La session du Manitoba

Winnipeg. — L'ouverture de la session parlementaire manitobaine a eu lieu le 21. Le discours du trône prévoit différentes lois pour venir en aide à l'agriculture, pour développer l'industrie et les ressources naturelles, pour créer une commission et pour réduire la saison des courses dans la province.

On prévoit aussi la construction d'une ligne de chemin de fer dans le nord de la province pour faciliter le développement minier de cette région. On adoptera aussi un bill pour que la loi 1907 au sujet des différends entre ouvriers et patrons vienne en vigueur dans la province.

M. F. Charpentier élu président des courriéristes parlementaires

Ottawa. — Les membres de la Tribune des Courriéristes Parlementaires ont procédé à l'élection de leurs officiers. M. Fulgence Charpentier, correspondant de la "Presse", a été élu président; M. F. C. Mears, correspondant du "Globe", de Toronto, vice-président, et M. Grant Dextor, du "Manitoba Free Press", secrétaire-trésorier.

L'honorable Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes, a été l'hôte d'honneur a une réception donnée après l'élection des officiers.

Formation d'une ligue pro-française à New-York

New-York.—Un grand mouvement vient de se former à New-York pour le maintien de la langue et des traditions françaises dans les familles; le comité général des fêtes nationales françaises qui groupe toutes les Sociétés françaises et de langue française de New-York a *nommé une Commission à cette fin* et le Dr. Jules Jehin de Prume, le promoteur de ce mouvement en a été *nommé le président.*

Les officiers élus pour le bureau de 1926 *sont; président,* M. le Dr. Jules Jehin de Prume, vice-président du comité des fêtes nationales *françaises et président de la Ligue* St-Joseph; *vice-présidents:* M. H. Olinger, président de la Société des professeurs français en Amérique, et M. Xavier Landry, des Gardes Lafayette; secrétaire, Mme Anne d'Annecy.

Ce comité exécutif, auquel viendront s'ajouter les noms de personnes influentes américaines et françaises, étudiera les moyens à prendre pour maintenir la langue et les traditions françaises dans les foyers.

Moins de Canadiens émigrent aux Etats, mais il y en a encore 49,000

Montréal. — Les statistiques du service d'immigration des Etats-Unis sur la frontière canadienne, la côte du Pacifique exclue, indiquent qu'il y'a eu une diminution de l'émigration canadienne aux Etats-Unis en comparaison avec décembre 1924.

Le mois de décembre dernier donne une diminution de 4,000 sur le mois de décembre 1924. Il n'a été admis aux Etats-Unis durant le mois dernier que 6,498 émigrants du Canada contre 10,143 en décembre 1924.

Une diminution analogue est aussi constatée pour le mois de novembre. Contre 11,308 émigrants Canadiens admis aux Etats-Unis en novembre 1924 il n'y en a eu en *novembre cette année* que 8,719.

Le dernier semestre de 1925 indique une diminution globale de 7,000 dans le nombre des émigrants du Canada au Etats-Unis si on le *compare au dernier semestre de* l'année 1924.

Durant le semestre de 1924, 56,370 *Canadiens ont été admis aux* Etats-Unis. *Pour le dernier semestre* de 1925, le nombre n'est que de 49,235.

Les navires aux ports de l'Atlantique ont amené 236 étrangers qui ont traversé le Canada pour se rendre aux *Etats-Unis.*

Les Indiens ont gain de cause

Ottawa. — Le 23 déc. la commission spéciale qui siégeait à Washington a rendu jugement entre l'état de New-York et les Indiens de Cayuga, Canada, accordant à ceux-ci une indemnité de $100,000.

Cette réclamation datait de très loin, du temps de la révolution américaine. Les Cayugas formaient *l'une des tribus des six nations.* La plupart d'entre eux restèrent fidèles à l'Angleterre; leur *territoire* fût dévasté par les révolutionnaires de Washington, et les Indiens *se réfugièrent alors* près de Brantford, Ont.

Le gouvernement des Etats-Unis interviendra-t-il?

Harrisburg. — Les *négociations* engagées entre les mineurs et les exploiteurs des mines d'anthracite de la Pennsylvanie n'ont abouti à rien: la conférence a dû prendre fin et les 158,000 mineurs continueront la grève qui dure depuis le premier septembre dernier, jusqu'à nouvel ordre. Les espérances sont toutes évanouies actuellement, à moins que le gouvernement fédéral intervienne en s'emparant de la situation.

Le gouverneur Pinchot, qui avait réussi à amorcer la conférence vient d'exposer devant son gouvernement réuni en session extraordinaire, ses idées sur la présente grève en ces termes:

"Une fois de plus il y a une disette de charbon qui n'éprouve pas seulement l'état de la Pennsylvanie, mais toutes les régions qui se servent de l'anthracite. Il n'en résulte pas seulement des inconvénients, des souffrances, mais en*core la mort parmi* des millions de personnes qui utilisent ordinairement l'anthracite. Un désastre *complet* menace cette industrie, dans notre état, et par cette industrie, tout l'état à la fois. Ces faits autorisent évidemment l'état d'intervenir *dans l'industrie de l'anthracite, qui tombe dans* le domaine des utilités publiques."

$1,125,000 de fourrures

Montréal. — La vente à l'encan de trois jours de la Canadian Fur Auction Sales a disposé de $1,125,000 de fourrures.

Dix mille quatre cent vingt peaux de visons se sont vendues à $9. chacune; c'est une augmentation de 40 pour cent sur la vente de septembre.

Un loup noir

Trois-Rivières. — *Un loup noir* a été capturé dans le canton de St-*Joseph de Mekinac* par M. Donat Doucet. Depuis près de 30 ans que M. Doucet fait la chasse dans nos régions il n'a jamais vu d'animal semblable. Le loup était dans un piège, mais M. Doucet a du le tirer d'un coup de carabine. Il pesait soixante livres. On dit que le loup noir existe surtout en Russie et dans la Sibérie.

Nationalisation des charbonnages en Angleterre

Londres. — Le remède des mineurs pour les troubles de la Grande-Bretagne a été présenté à la Commission Royale faisant une enquête sur l'industrie du charbon, sous forme d'un projet de nationalisation des industries de pouvoir britanniques.

Le plan préparé par les mineurs comprend la combinaison des industries du charbon et du pouvoir électrique sous une "commission de pouvoir et de transport" qui, il est proposé, sera attachée au Bureau de Commerce.

L'industrie nationalisée serait dirigée par un conseil national de production de charbon et de pouvoir. D'après le projet soumis par les mineurs, ce conseil comprenant au nombre de ses membres des représentants des mineurs qui auraient voix dans toutes les questions de fixation de prix et de salaires.

Les fonds pour l'acquisition des *mines appartenant à des* particuliers seraient prélevés par un emprunt spécial lancé par le gouvernement.

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

MONTREAL. — L'église Sainte-Gertrude, à Montréal-Nord a été ravagée par un incendie. Le feu a été découvert en arrière de l'autel. M. le Curé Carrière a sauvé les Saintes Espèces. Les dommages sont très considérables. L'église avait été terminée il y a trois mois.

ST-HYACINTHE. — Un vieux citoyen, M. Pierre Choinière, dit Sabourin, est décédé à l'hôpital St-Charles de cette ville, après plusieurs mois de maladie. Il était âgé de 70 ans.

WINDSOR. — Le Dr Damien St-Pierre, médecin très bien connu de Ford-City et de toutes les villes des frontières de la péninsule ontarienne vient d'être choisi comme président du bureau de santé des cités limitrophes.

OGDENSBURG, N. Y., — Une bouilloire qui a fait explosion dans l'hôtel de ville a causé un incendie comme la ville n'en a pas connu depuis des années. Les pertes sont de $400,000 avec des assurances de $125,000.

EDMONTON. — La convention annuelle des commissaires d'écoles aura lieu les 2, 3 et 4 février, au Memorial Hall, à Edmonton.

Cette année, pour la première fois, se tiendra une réunion officielle spéciale pour les commissaires des écoles catholiques.

ANTIGONISH, N.-E. — L'église *catholique de Saint-Joseph, à neuf* milles d'ici, a été complètement détruite *par un incendie. Les pertes s'élèvent à $30,000. Le curé, M. l'abbé McNeil, a pu sauver les Saintes* Espèces.

GRENOBLE. — Le Souverain *Pontife vient de nommer* le R. P. Tardy vicaire apostolique du Ga*bon, en place de Mgr Louis Martron,* décédé le 19 mars 1925.

Mgr Louis Tardy, de la Congrégation du Saint-Esprit, est né le 21 décembre 182, à Saint-Pierre-de-Brescieux, diocèse de Grenoble.

Notre Situation dans l'Ouest

Intéressante interview de M. G. Michaud

Nous avons eu, dit le Soleil de Québec, le plaisir de revoir M. Georges Michaud, établi maintenant à Prince-Albert, nommé par le gouvernement Dunning agronome officiel français pour la Saskatchewan. M. Michaud, qui était arrivé à Québec avec les délégués de la "Survivance Canadienne-française", prolongera de quelques semaines son séjour dans notre district.

Lui ayant demandé de nous fournir des précisions sur la situation des nôtres dans l'Ouest, M. Michaud nous a communiqué les intéressants détails qui suivent:

Dans la Saskatchewan, les Canadiens-français, qui sont au nombre de cinquante mille, habitent peu les villes: l'on n'y trouve pas de groupes urbains aussi importants qu'on en trouve dans le Manitoba ou dans l'Alberta. Nos compatriotes de la Saskatchewan sont des cultivateurs disséminés un peu partout, en petits groupes ruraux, dans les meilleures régions agricoles. Ils ont cependant leur influence et le gouvernement actuel les traite fort bien. Quant à leur situation financière, la belle récolte de cette année a considérablement amélioré les conséquences de la crise de 1921-22, et l'on peut affirmer que nos compatriotes retrouvent graduellement la prospérité absente depuis quelques années. Les animaux se vendent plus cher que l'an dernier, et l'avoine et le blé sont beaucoup plus abondants. On obtient des prix raisonnables, et l'on prévoit que l'an prochain l'on en obtiendra de meilleurs encore. L'on entend parfois chez nos compatriotes des réclamations contre les taux de fret sur l'expédition des blés, ou sur le transport des marchandises, mais les Canadiens-français établis sur les terres de l'Ouest, travaillent beaucoup plus que les autres peuples, et se plaignent beaucoup moins. Si le mal existe, ils l'endurent beaucoup mieux!

Au Manitoba

Dans le Manitoba, nos groupes ethniques sont plus anciens et plus denses. Quelques-uns de nos compatriotes possèdent de très jolies fortunes gagnées par l'exploitation du sol. L'influence des Canadiens-français sur la politique provinciale et sur la vie manitobaine a toujours été relativement grande, parce que les nôtres y sont une élite et une hiérarchie qui comptent, et qui a toujours pu exiger la présence de l'un des nôtres dans le ministère provincial, et cela depuis quarante ans, à de rares exceptions près.

Indépendant de la politique active, beaucoup de *nos compatriotes* et parmi les plus éminents ont occupé au Manitoba de très hautes fonctions pour lesquelles ils étaient *bien qualifiés.* Il en est de même encore aujourd'hui.

Dans l'Alberta

Dans l'Alberta, et particulièrement à Edmonton, la capitale, la situation des nôtres est fort intéressante. Il y a dans l'Alberta trente mille Canadiens-français, et ils se trouvent presque tous dans la même région qui était le Nord il y a vingt ans mais qui est devenu le centre de la province, par le développement de la région de la rivière de la Paix.

Cette région qu'ils habitent s'étend dans un cercle de cent milles autour d'Edmonton, cercle qui contient les importantes paroisses suivantes: Leduc, Beaumont, Millet, Strathcona, Saint-Albert, Morinville, Saint-Emile, Sainte-Emérence, Rivière-qui-Barre, etc., vers le nord. —A l'est, on trouve Calder, Lamoureux, et les comtés de Beaver River et de Pakan, avec une vingtaine de groupes canadiens-français très importants: Duvernay, Brosseau, Lafond, St-Paul-des-Métis, Saint-Vincent, St-Louis de Moose Lake, Bonnyville, Durlingville, Lac La Biche, Lac Froid.—Plus au sud, en allant vers l'est, il ne faut pas oublier, sur la route du Chemin de Fer National, Wainwright et Chauvin, où il se trouve un certain nombre de nos compatriotes. Tous ces Albertains canadiens-français ont leur point de raillement à Edmonton, où ils possèdent leur organe, l'"Union" et où ils ont aussi un club social fort homogène, et fort influent: "Le Cercle Français La Vérendrye des Chevaliers de Colomb", qui compte six ou sept cent membres, réunis par des besoins communs ou identiques. Peu importe qu'ils soient fermiers ou fonctionnaires du gouvernement, les Canadiens-français de l'Alberta marchent la main dans la main pour la défense de leur langue. Ce n'est pas qu'ils soient actuellement molestés par le gouvernement progressiste, mais leur influence est parfois diminuée par un certain élément insidieux qui cherche à les exclure des fonctions auxquel ils ont droit de participer, et qui menace la continuité de leur éducation française.

Dans la Saskatchewan

Dans la Saskatchewan, le même élément se retrouve aussi, mais à un degré moindre. D'ailleurs cet élément *insolite n'a jamais obtenu* d'ascendant sur l'hon. M. Dunning, qui possède une âme équitable et qui a toujours tenu à rendre justice aux Canadiens-français de sa province. Selon le règlement 36, de l'Acte de la Constitution des Nouvelles Provinces, l'heure du français dans chaque école, et la demi-heure d'instruction religieuse, ont été données en français de la manière la plus large, la plus constante, et sans la moindre tracasserie de la part des inspecteurs. Il y a plus: le gouvernement de l'hon. M. Dunning a tenu à affirmer à plusieurs reprises qu'il accepterait les instituteurs de la province de *Québec*, à la condition qu'ils passent un examen préliminaire en anglais. On sait les marques non équivoques d'amitié que l'hon. M. *Dunning* a données à l'égard de nos compatriotes lors du départ des délégués de la "Survivance Française"; l'on sait aussi les liens de bonne entente qui l'unissent à notre éminent archevêque de Régina, Mgr Mathieu; doué d'un esprit large et généreux, l'hon. M. Dunning, tient à assurer aux nôtres la plus grande somme de libertés possible dans l'exercice de leurs droits

Situation financière

La situation financière des Canadiens-français est à peu près la même dans l'Alberta que dans la Saskatchewan. La bonne récolte de cette année a remis bien des choses à point, et a permis à nos cultivateurs de payer leurs arrérages des années passées. Tous voient maintenant l'avenir s'annoncer plus brillant. Le groupe d'Edmonton, qui est jeune et enthousiaste, a poussé plusieurs des nôtres dans les classes dirigeantes. Ainsi l'honorable M. P.-E. Lessard est au sénat, en remplacement de l'honorable J.-L. Côté; l'honorable M. Lucien Dubuc est juge de la Cour Supérieure, en remplacement de l'honorable juge J.-C. Noël; MM. L. A. Giroux, J. M. Déchêne, Laudas Joly, et M. St-Arnaud, sont députés provinciaux, pendant que les docteurs A. Blais et J. L. Petitclerc sont tous deux professeurs de médecine à l'Université de l'Alberta.

Comme ce sont deux brillants élèves de l'Université Laval de Québec, nous croyons que cet honneur rejaillit d'autant plus sur votre vieille et vénérable institution québecoise que le fait est unique de voir des Canadiens-français professeurs de médecine dans une Université anglaise, en dehors des limites de la province de Québec.

M. Michaud nous a communiqué beaucoup d'autres aperçus intéressants concernant la politique et les affaires de l'Ouest, mais ce sont là des sujets sur lesquels nous serons obligés de revenir.

Disons, pour résumer l'influence des nôtres dans l'Ouest, que leur élément distinct fait, en temps d'élections, pencher la balance dans vingt cinq comtés, au moins, des trois provinces. C'est un facteur qui n'est pas à dédaigner et avec lequel nos gouvernants sont obligés de compter.

Abonnements à Vie

J. HARAN, Forget, Sask.
M. A. PREFONTAINE, Joeville, Sask.
A. R. TETRAULT, Marieville, Qué.
M. BEIQUE, Notre-Dame de Richelieu, Qué.
H. FORMBY, Marieville, Qué.
F. BOULAY, Outremont, Montréal, Qué.
B. SOURY LAVERGNE, Rochechouart, Haute Vienne, France.
REV. PERE GUY, O.M.I., Université d'Ottawa, Qué.
REV. J. HAMELIN, St-Edouard.
REV. PERE MAGNAN, Collège de Gravelbourg, Sask.
O. B. LALONDE, Montebello, Qué.
MDE OSCAR LALONDE, St-Jérôme, Qué.
ABBE J. C. GEOFFRION, St-Michel de Napierreville, Qué.
PIERRE ALPHONSE VALLIERE, St-Hyppolite, Sask.
M. L'ABBE L. P. GRAVEL, Montréal, Qué.
MICHEL HALLE, Hoey, Sask.
M. L'ABBE AUGUSTE BERNIER, Edmonton, Alta.
ARTHUR LAVIGNE, Meotà, Sask.
DOMINIQUE MORIN, Gravelbourg, Sask.
M. L'ABBE H. TETREAU, 121 Allds St., Nashua, N.-H.
M. PHILIAS JEAN, Lafond, Alberta.
M. LAMARRE, 132 rue Knox, Montréal, Qué.
SINAI BRIERE (fils), Billimum, Sask.
C. EMILE MORISSETTE LTEE, 236 rue Latourelle, Québec, Qué.

AU PACIFIQUE CANADIEN

Importante Promotion pour un Canadien-Français

M. C. A. Langevin nommé agent-général du Service des Voyageurs à Québec.

Une nomination qui marque l'importance que prend graduellement la ville de Québec au point de vue touristique, vient d'être annoncée aux quartiers-généraux du Pacifique Canadien à Montréal, par les autorités du département des Voyageurs. M. C. A. Langevin, jusqu'ici agent local du Service des Voyageurs dans la vieille capitale, est *promu agent-général dans cette* même ville, avec juridiction sur tout le *territoire environnant.* Cette *nomination* sera doublement bien vue à *Québec* et dans toute la province, d'abord parce que M. Langevin jouit d'une *popularité des plus enviables,* tant dans les cercles ferroviaires que maritimes, en second lieu parce qu'en lui confiant ce poste nouveau, la grande compagnie reconnait dignement les mérites d'un de nos Canadiens français les plus compétents en matières de transport.



M. C. A. LANGEVIN

M. C.-A. Langevin naquit à Montréal en 1889 et fit ses études à l'Académie Commerciale du Plateau et au Montreal Business College. Il est le neveu de feu *Mgr Langevin* de St-Boniface et de feu *Mgr Racicot* de Montréal, de même que cousin de Sir Hector Langevin. Il débuta au Pacifique Canadien en 1906, comme commis dans le département des Voyageurs. En 1908, il passa au service du Canadien Nord et remplit dans le département des *Voyageurs* de cette compagnie des positions importantes à Montréal et Edmonton. Il revint au Pacifique Canadien en 1916 comme agent local du Service des Voyageurs à Québec, titre qu'il abandonnera maintenant pour prendre celui d'agent-général du Service des Voyageurs.

M. Langevin est membre de plusieurs clubs de Québec et de diverses organisations sportives. *Il fut toujours l'un des plus actifs promoteurs des sports d'hiver dans la vieille capitale et celle-ci lui doit une bonne part de sa vogue croissante comme première station hivernale d'Amérique.*

Un remède de confiance pour la famille

"Nous sommes huit dans la famille" écrit Mme H. P. Larsen de Quasquetown, Iowa, "mais nous n'avons pas eu recours au docteur depuis plusieurs années. Nous employons toujours le Novoro du Dr. Pierre quand les enfants ont un rhume ou qu'ils sont souffrants. Moi-même je souffrais beaucoup de rhumatisme et j'ai trouvé du soulagement dans ce remède." Cette préparation végétale a une réputation universelle comme remède de famille. Elle n'est pas vendue chez les pharmaciens mais envoyée directement par *le Dr. Peter Fahrney* & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Impressions de voyage

Des blés d'or au pays de l'érable

Journal d'une Survivante

Enfin! nous en sommes donc de cette excursion de la "Survivance", de ce voyage à la douce province, de ce pèlerinage du souvenir!

On en avait tant rêvé, sans trop espérer la réalisation d'un si beau rêve! Et à l'encontre de l'ordinaire, la réalité dépasse de très loin et de très haut, toute prévision, toute attente!

C'est, depuis le départ, une fête ininterrompue! une marche triomphale à travers le pays! une apothéose, dont nous sommes les héros, nous les représentants des 125,000 Franco-canadiens disséminés dans le vaste Ouest.

Partout, nous sommes acclamés, fêtés, reçus à bras ouverts par la foule accourue et massée sur notre passage, au rythme des retentissantes fanfares, et de nos chants patriotiques, au carillon joyeux des cloches, aux accords graves et harmonieux des orgues!

Dans la splendeur des cathédrales, sous les dômes des parlements, dans les salles de gares, des universités, des couvents et des collèges, partout, nous accueillent des coeurs, frères des nôtres, comme les nôtres, débordant d'amour filial et de patriotisme.

En eux, nous nous reconnaissons bien! Nous possédons en commun: notre passé de gloire, notre foi si vive, notre culte des traditions, notre attachement profond au pays, à la chère vieille province.

Quand les esprits tendent vers le même idéal, quand les âmes vibrent aux mêmes accents, quand les coeurs battent à l'unisson; quand les aspirations s'affirment tellement semblables, qu'on les sent depuis toujours partagées, comment ne pas y voir les liens d'une étroite parenté! Comment ne pas y découvrir cette affinité qui existe entre ceux de même race! Comment nier cette puissance invincible de survivance, chez ceux qui savent garder intact cet héritage précieux!

Pascal lui-même, dirait avec nous: "Le coeur a des raisons que la raison admet et comprend bien!"

Les réceptions magnifiques et touchantes se succèdent, toutes plus touchantes et magnifiques les unes que les autres; entremêlées des vieux airs de chez nous, qu'on fait revivre avec un enlevant brio et un tel entrain!

Cette excursion, c'est le grand voyage! l'unique! celui dont le souvenir illuminera de sa rayonnante clarté, nos jours à venir! nous communiquant une ténacité de résistance, que rien ne saura désormais ébranler!

Et vous, ô éloquents tribuns, qui nous faites tant honneur, vous tous les inlassables artisans de la Franco-Canadienne, créateurs de la Survivance: vous, dont le talent énergique et splendide étonne ceux de l'Est, les empoigne et les gagne à notre cause, de quelle émotion ravie, de quel légitime orgueil ne tressaillons-nous pas, quand vous rappelez à la province-mère, ses enfants éloignés, mais toujours aimants; quand vous clamez à tous les échos, notre indomptable volonté de survivre. Comme ce sont bien là nos propres sentiments, que chacun de nous ressent avec d'intensité, au plus profond de lui-même. Quelles leçons de patriotisme! Quel régal intellectuel ne vous devons-nous pas! Que dire à votre éloge sinon que vous êtes à la hauteur de votre sublime mission: que vous êtes bien les dignes fils du vieux Québec!

Une température d'une douceur charmante favorise notre promenade; pourtant le soleil, légèrement voilé de brumes et avare de ses rayons, daigne à peine nous sourire. Qu'importe! si la joie brille sur toutes les figures et irradie tous les yeux.

Nous voguons sur une route enchantée! Nous vivons dans une atmosphère d'enthousiasme indicible que des mots, même français, sont impuissants à décrire!

Et le voyage se poursuit, trop vite, à notre gré! Les heures fuient, avec la rapidité du train qui nous emporte; comme fuient ces heures trop heureuses et éphémères, qu'on voudrait éternelles!

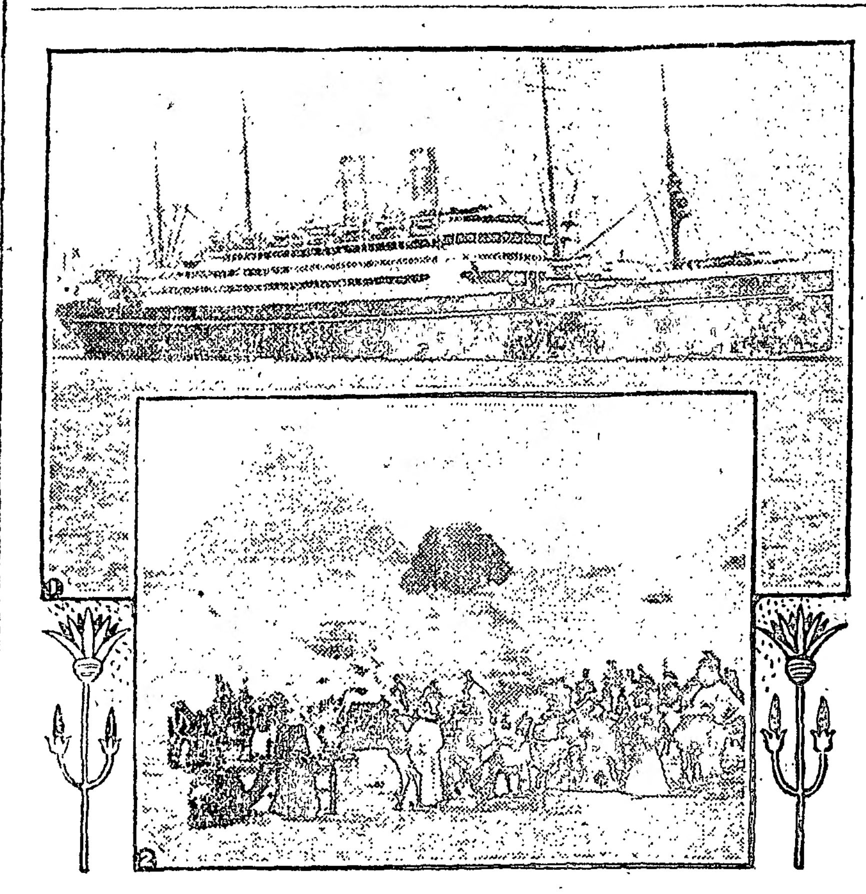
Traverser les plaines d'or de l'Ouest; parcourir les territoires des lacs, des rivières, des chutes et des sapins; où règne l'industrie des forêts et des mines, où s'ouvrent des terres nouvellement défrichées, et surgir dans le pittoresque décor des Laurentides, quelle ravissante féerie! quelle superbe randonnée! quelle infinité d'aspects, de merveilles et de contrastes! Que de beautés diverses et multiples, ne recèles-tu pas, ô mon incomparable pays!

Revoir le village natal! percevoir les cloches de minuit, chantant dans la claire nuit d'hiver! Suivre le chemin du roi dans la file des carrioles, glissant sur la neige qui crie, au son gai des grelots et des clochettes! S'agenouiller au pied de la crèche, tout imprégnée de la saine odeur des sapins fraîchement coupés! Entendre sous la voûte sonore, résonner les vieux cantiques d'autrefois! S'asseoir à la table de famille, pour le réveillon de Noël et les fêtes du jour de l'an! Revenir au "preux pays", s'y retremper aux sources vives de notre foi et de nos traditions et s'y retrouver, comme jadis, parfaitement chez nous! C'est là, le rêve merveilleux que nous vivons en ce moment et dont on craint de s'éveiller trop tôt!

Et notre présence au pays des ancêtres confirme une fois de plus le miracle canadien qui se répète et se continue, non-seulement sur les bords enchanteurs du St-Laurent, mais sur un champ d'action décuplé, agrandi jusqu'aux extrêmes limites de notre immense pays!

Et toujours, faisant nôtre, la chère devise de la province tant aimée, nous redirons par notre survivance et notre attachement au passé : "Nous nous souvenons"!

St. Ignace des Saules PERRETTE
janvier 1926



Ils Saluent l'Avènement de 1926 du Haut de la Grande Pyramide

Le Caire, Egypte.—Sept des passagers qui font actuellement le tour du monde à bord de l'"Empress of Scotland" du Pacifique Canadien, ont salué l'avènement de l'année 1926 du sommet de la grande Pyramide d'Egypte, où ils s'étaient rendus en excursion en compagnie d'une cinquantaine d'autres passagers du même paquebot. Ces derniers campèrent dans le désert, au pied de la pyramide, pendant que leurs plus hardis compagnons accomplissaient leur ascension nocturne sous la conduite de guides arabes.

D'autres groupes de touristes canadiens et américains voyageant sur l'"Empress of Scotland" firent l'excursion du Nil jusqu'à la Vallée des Rois et visitèrent le tombeau désormais célèbre de Tut-Ank-Ahmen, ainsi que les ruines de Thèbes et de Louqsor.

Une voix d'Angleterre

Les Français au Canada

Natalité prodigieuse: de 707,000 à 3,000,000 en 150 ans.

Même le visiteur de passage au Canada ne peut manquer d'être frappé de l'extraordinaire vitalité des Canadiens-français. L'influence de cette race remarquable se fait sentir à travers le vaste Dominion qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique.

Québec, comme bien on pense, est en immense majorité française. C'est le berceau de la race. Et, lorsque la cité pionnière de la Nouvelle-France contemple par delà l'Océan la patrie de Jacques-Cartier, elle se rend compte avec orgueil qu'elle a préservé les meilleures traditions de la "Fille Aînée de l'Eglise".

Avec la France moderne le Canada français n'a presque rien de commun, excepté, bien entendu, ses caractéristiques de race qui sont indéracinables. Un Canadien-français se sentirait dépaysé à Paris ou à Marseille, mais il se sentirait chez lui en Bretagne.

Il emporte avec lui sa religion et sa langue

Ce que beaucoup de gens ne réalisent pas cependant, c'est que le surplus de la population de Québec s'étend graduellement vers l'Ouest. C'est peut-être parce que cette migration est graduelle, qu'elle passe plus ou moins inaperçue. Mais personne ne peut nier qu'elle s'opère d'une façon continue. Et partout le Canadien-français emporte avec lui sa religion et sa langue.

Il y a 150 ans les Canadiens français se chiffraient à peu près à 70,000. Aujourd'hui ils sont bien au-dessus de 3 millions. Et nulle part ailleurs sur terre voit on une natalité plus élevée. L'archevêque actuel de Québec, Mgr Roy, est membre d'une famille de 20 enfants.

Si, donc, les Canadiens-français se propagent sans aucun doute, lentement, mais sûrement, sur le Dominion, ne prennent-ils pas possession de leur héritage naturel? A eux certes, il n'a pas été dit en vain: "Croissez et multipliez-vous et remplissez la terre".

Comment le Canadien-français résoud le problème de la population

Le besoin urgent du Canada aujourd'hui, est la population. Les deux sources de cette population sont l'accroissement naturel des habitants et l'immigration. Il y a un flot continuel d'immigrants vers le Dominion. Ils viennent de presque tous les pays d'Europe et des Etats-Unis. Et chez les Canadiens la natalité dépasse encore de beaucoup la mortalité. Si bien, que l'augmentation annuelle est appréciable et qu'aujourd'hui la population totale est presque de dix millions.

Mais ce que l'on sait peu, généralement, c'est que, grâce à leur natalité élevée, l'augmentation annuelle des Canadiens français n'est pas seulement plus grande en proportion que celle de la partie non-française de la population, mais qu'elle dépasse aussi absolument l'augmentation provenant de toute autre source. En d'autres termes, les enfants canadiens-français nés chaque année surpassent en nombre les enfants non-français, *plus* le total des immigrants de l'année

Comme il y a un excédent continuel de naissances chaque année, il est bien évident que le problème du peuplement du Canada se résoudra de lui-même à la longue d'une façon très simple et de la manière la plus naturelle du monde.

Leurs migration vers l'Ouest

La migration continue de l'élément français de Québec vers les autres parties du Canada est indiquée par le nombre des évêques français et des prêtres dans l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Les statistiques compilées par le gouvernement fédéral sont la confirmation de ce fait. Au Manitoba, les Canadiens-français augmentèrent de 31,000 en 1911 à 41,000 en 1921. Pendant la même période de temps, l'Alberta montre un accroisement de 20,000 à 31,000; tandis que dans la Saskatchewan l'augmentation était de 23,000 à 42,000. On estime qu'à l'heure présente il y a au moins 120,000 Canadiens-français dans les provinces de l'Ouest.

De plus, il est très probable que dans un avenir prochain cette expansion vers l'Ouest s'accélère. Les lois restrictives d'immigration des Etats-Unis forceront à prendre une autre direction les milliers de Français qui s'en vont chaque année de Québec aux Etats de la Nouvelle-Angleterre. Et où iront-ils si non vers les terres si riches des prairies de l'Ouest, qui réclament des colons à grands cris? En effet, le Canadien-français est un cultivateur par tradition et par vocation.

L'avenir est à nous

Il n'y a pas de doute à entretenir sur les grandes lignes que suivra le Canada dans son développement. Tant au point de vue politique qu'ethnique, ce vaste Dominion est une confédération anglo-française, le patrimoine d'un peuple bilingue. Et le droit des Français de se répandre vers l'Ouest est l'un des articles de la Fédération.

D'autre part, si les Canadiens-français préservent jalousement leur langue, ils gardent aussi leur foi. Ainsi l'avenir de l'Eglise est assuré. Le fait est que les libertés religieuses et les droits dont jouissent aujourd'hui les catholiques du Dominion, ils les doivent entièrement aux Canadiens français.

(The Universe, 2 oct. 1925.)

Mise au point

On entend des hommes dire: "Je conduis chez moi!" C'est vrai. La plupart du temps ils conduisent le moulin à laver et la fournaise.

Banque Canadienne Nationale

51ème assemblée annuelle

La Banque Canadienne Nationale a tenu, à son siège social, place d'Armes, à Montréal, le vendredi 15 janvier à la cinquante et unième assemblée annuelle de ses actionnaires

Le bilan de l'exercice clôturé le 30 novembre 1925 montre que la Banque est, sous tous rapports, dans une excellente situation. Le gérant général, M. Beaudry Leman, après lecture du rapport financier, a fait quelques commentaires sur les opérations et les résultats du dernier exercice.

Le compte Profits et Pertes de l'exercice clos le 30 novembre 1925 fait ressortir des bénéfices nets de $822,026, ce qui représente une augmentation de $84,983 sur l'exercice précédent. Ces bénéfices sont l'équivalent de 14.95% du capital versé et de 7.31% du capital de la réserve et des bénéfices non distribués — à rapprocher de 15.12% et de 7.38 % en 1924. La répartition des bénéfices a été la suivante: dividendes, $550,000; souscription au fonds de pension du personnel, $30,000; provisions pour impôts fédéraux, $100,000; versement au Trésorier provincial au compte des obligations cédées à la Banque, $125,000,—ce qui laisse un solde à reporter de $265,018, y compris le solde créditeur de $247,991 du précédent exercice.

Les dépôts accusent un progrès marqué. De $96,824,000 qu'ils étaient fin novembre 1924, ils ont passé à $105,995,000 à la clôture du dernier exercice. Cette augmentation de $9,170,000 s'est partagée presque également entre le courant et l'épargne, soit $4,920,000 et $4,250,000. Cela montre que la pratique de l'économie est encore en honneur dans notre pays. Est-il besoin d'ajouter que cela indique en outre que notre institution jouit dans le public d'une confiance grandissante?

Notre encaisse en or, espèces et billets du Dominion s'établit à $8,663,426, à rapprocher de $7,553,396 l'année dernière. Notre encaisse totale, qui était de $20,266,324 en 1924, s'élève à $25,018,965. Cette hausse de plus de 4 millions ½ résulte de l'augmentation de nos espèces et billets du Dominion et de diverses banques, de nos dépôts aux réserves centrales d'or et de nos avoirs dans les autres banques.

L'actif immédiatement réalisable de notre institution se chiffre par $63,631, 327, contre $60,197,885 fin novembre 1924. L'actif immédiatement réalisable est l'équivalent de 53% du passif total envers le public. L'augmentation de $3,433,000 que l'on constate à ce poste est attribuable en grande partie à la présence, dans le portefeuille de la Banque, d'un plus gros volume d'obligations municipales canadiennes. L'examen du porte feuille révèle, par contre, une diminution de $3,775,000 dans les obligations des gouvernements. Ce fléchissement se justifie par l'échéance, en cours d'exercice, de titres à court terme. Le produit de ces valeurs ainsi réalisées a été très utilement remployé en prêts courants et escomptes, dont la somme accuse un accroissement de $5,374,815.

Les prêts courants et escomptes, qui se chiffraient l'an dernier par $53,521,529, atteignaient fin novembre 1925 le montant de $58,896,344, déduction faite de toutes créances irrécouvrables ou douteuses et de larges réserves et provisions pour parer à l'imprévu. La progression de nos avances à l'agriculture, à l'industrie et au commerce montre que notre institution a participé à la reprise d'activité économique qui s'est manifestée au cours de l'année dernière.

Nous rappelions il y a deux ans ajoute M. Leman, que l'actif de la Banque avait plus que doublé en moins d'une décade, ayant passé de $33,323,000 qu'il était en 1914, à $72,547,000 en 1923. Fin novembre 1924, il s'établissait à $122,255,000 Depuis un an, il s'est encore accru de plus de 9 millions, puisqu'il se chiffre maintenant par $131,483,689. Cet actif considérable place la Banque Canadienne Nationale au cinquième rang des institutions du pays.

M. Leman, au cours de ses remarques, a fait allusion aux conditions dans lesquelles la Banque Nationale a été absorbée. Il s'est exprimé en ces termes:

Depuis la fusion de la Banque Nationale avec la Banque d'Hochelaga, maintenant Banque Canadienne Nationale, à l'occasion de laquelle la législature de la province de Québec autorisa l'émission de $15,000,000 de ses obligations 5% payables dans 40 ans et leur remise à la Banque d'Hochelaga, cette opération a donné lieu à des commentaires inexacts. Nous croyons utile de préciser les faits.

La province de Québec a, d'une part, cédé à la Banque d'Hochelaga, en pleine propriété, $15,000,000 de ses obligations payables le 1er mars 1964; d'autre part, la Banque d'Hochelaga s'est engagée à verser, chaque année, durant 40 ans, à la province de Québec, mais à même ses bénéfices seulement et après paiement de 10% de dividendes à ses actionnaires, la somme de $125,000, qui, capitalisée au taux de 5%, représente au terme de 40 ans $15,000,000. La province de Québec n'a ni avancé ni prêté d'argent à la Banque d'Hochelaga: elle n'a pas déboursé un sou dans cette opération, et, à moins de conditions désastreuses que rien ne permet de prévoir dans notre pays, elle n'aura pas à débourser un sou, pas même le coût d'impression de ses obligations.

Le crédit de la Province ainsi mis à la disposition de la Banque d'Hochelaga a-t il servi à reconstituer le capital-actions de la Banque Nationale? Aucunement. Même si les actionnaires de la Banque Nationale n'avaient rien reçu pour leurs actions, le montant de $15,000,000 d'obligations de la Province eût été nécessaire et la mesure de la participation de la Province n'eût pas été moindre. Il fallait quinze millions de dollars en espèces ou en valeurs de premier ordre immédiatement réalisable afin de donner à l'actif de la Banque Nationale le degré de liquidité que présentent les banques bien conduites et celui que possédait la Banque d'Hochelaga, et afin d'effectuer les réserves immédiatement nécessaires sur les créances douteuses, tout en faisant provision pour celles qu'une étude plus approfondie de chacun des comptes indiquerait comme désirables. La Banque d'Hochelaga n'avait pas le droit, pour sauver la Banque Nationale, de compromettre une situation financière acquise par 50 ans de travail et de prudence. Cependant, elle n'eût pas accepté les $15,000,000 d'obligations de la province afin d'épargner des pertes aux déposants de la Banque Nationale, s'il elle avait dû en même temps ignorer les actionnaires. La situation devait être établie entièrement, dans un large esprit de collaboration et de bon vouloir, ou alors nous aurions refusé d'assumer une tâche incomplète. Si le fonctionnement de la Banque Nationale, avec ses $40,000,000 d'actif, s'était brusquement arrêté, les affaires en général dans notre province en auraient été affectées, d'autant plus que cette liquidation se serait effectuée à une époque très défavorable, car les affaires n'étaient pas brillantes dans le pays qui était en pleine période de rajustement. Dans le rouage économique, comme dans un mouvement d'horlogerie, l'arrêt d'une seule roue d'engrenage détraque tout le mécanisme. Dans cette opération, nous avons conscience d'avoir fait d'abord notre devoir; si le succès vient par surcroît récompenser nos efforts, comme les progrès accomplis le laissent entrevoir, nous en serons doublement satisfaits.

M. Leman a terminé ses observations par une revue rapide de la situation générale, qui accuse une amélioration sensible.

Les actionnaires ont réélu le même conseil d'administration. Il se compose de M. J. A. Vaillancourt, l'hon. F.-L. Béique, sénateur; l'hon. Geo.-E. Amyot, conseiller législatif; l'hon. J.-M. Wilson, sénateur; sir Geo. Garneau, l'hon. D.-O. Lespérance, sénateur; MM. A. A. Larocque, Charles Laurendeau, C.R., Armand Chaput, A. N. Drolet et Leo. G. Ryan.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

GRAVELBOURG, Sask.

CHRONIQUE DU COLLEGE

Ordinations:

Lundi, le 18 janvier, jour de la Chaire de St-Pierre à Rome, fête patronale du collège, S. G. Monseigneur O.-E. Mathieu a promu aux Ordres Mineurs, dans la chapelle du collège, M. l'abbé Edmond Morin, agrégé au diocèse de Lafayette, Louisiane, Etats-Unis, et M. l'abbé Albert Ouellet, ecclésiastique du diocèse de Prince-Albert, Sask., tous deux professeurs au collège Mathieu.

M. l'abbé A. Murray, secrétaire de Monseigneur remplissait l'office de maître de cérémonies.

Au cours de la messe de Sa Grandeur, les élèves ont fait entendre de beaux cantiques de circonstance.

Au dîner, un succulent banquet, préparé par les RR. SS. Oblates, fût donné à Monseigneur l'Archevêque et aux Membres du Clergé par les directeurs du collège.

Soirée des Dames Patronnesses:

Les Dames Patronnesses du collèges ont obtenu un beau succès, mercredi le 6 janvier dernier, à leur soirée récréative et musicale au profit de cette institution. C'était le jour de l'Epiphanie, fête des Rois. Le programme de cette soirée familiale comportait l'élection d'un Roi et d'une Reine de circonstance, une partie de cartes, des chants et de la musique ainsi qu'un délicieux réveillon. La salle du collège était remplie d'aimables visiteurs et d'amis, l'élite de la population. M. le curé Chs. Maillard était présent et la plupart des professeurs du collège. La partie de cartes, sous l'ordonnance de M. A. Raymond, notre sympathique photographe, fut des plus animées, intéressantes et enjouées.

Après la partie de cartes, il y eut tirage du gâteau des Rois. Ce fut un moment sensationnel de la soirée. M. O. Bessette a été le Roi élu par la mystérieuse fève du gâteau des Rois, Madame Onésime Adam fut la Reine et Madame Wilfrid Jérome la Dame d'honneur de la Reine. Ensuite eut lieu avec grande pompe, sur le théâtre, la cérémonie de l'intronisation et du couronnement du Roi et de la Reine, et tout le reste de la veillée se passa princièrement sous les ordes et selon les désirs du Roi et de la Reine, les heureux souverains de la fête.

Le programme musical comporta des chansons par M. l'abbé L. Lussier, MM. Elie Beaulieu et J. A. Proulx, Madame W. Jérôme, M. Toupin, etc. Mlle Valéda Lemoyne et Mme W. Jérôme accompagnaient au piano.

Suivit ensuite la distribution solennelle des prix, d'une valeur de $35.00 à $40.00, par le Roi et la Reine. Les heureux gagnants des prix furent les suivants:

Premier prix des dames, donné par les Dames Patronnesses, fut gagné par Mlle Germaine Pouchard; les autres prix furent adjugés à Mmes Omer Gauthier, E. Brunelle, J. A. Forcier, J. L. Guay, A. Raymond, Mlle V. Lemoyne, etc.

Premier prix des messieurs, don de M. V. Lecuyer, fut gagné par M. Octave Aussant, et les autres prix par MM. Toussaint Aussant, Therrien, Pelletier, Dault, Georges Baribeau, etc., etc.

Les généreux donateurs de prix ont été Mmes W. St-Germain, Gagné, E. Brunelle, Louis Huel, les Dames Patronnesses du collège, MM. Jos. L'Heureux, Docteur Lavoie, J. H. Lambert, V. Lecuyer, Guy Gravel, A. Legault, Beauregard, Beaulieu, O. Rinfret, A. Raymond, J.-E. Cadieux, Dan. Lamothe, Bédard, le Café Paris, le New Central Café.

Le réveillon qui clôtura gentiment cette agréable soirée, fut donné par Mmes E. Brazziel, André Boucher, J. Ranger, Louis Goulet, Napoléon Lambert, Amédée Piché, Napoléon Boucher, Jos. Forcier, J.-E. Cadieux, Maurice Gravel, O. Rinfret, V. Lecuyer, Jos. Gaumond, J. Aubry et M. Beauregard. Le gâteau des Rois fut donné par Mme Jean Pelletier.

Les recettes, toutes dépenses payées, ont été de $70,00. Pendant toute la soirée, aux moments opportuns, la Fanfare Huel a fait entendre les plus jolis morceaux de son répertoire.

Les Dames Patronnesses du collège doivent être chaleureusement félicitées du succès de cette belle soirée et des remerciements sont adressés à toutes les personnes qui ont si généreusement contribué à ce succès.

WAKAW, Sask.

Nouvelle liste de contributions

Daniel Buckles, Swift Current, Sask., 1 Souverain; Mme L. Montpetit, Leagl, Alta, $5; Mme M. C. Mc Dermott, Arthur, Ont., .30; Mme T. Roftis, Arthur, Ont., $1; E. Slattery, Sutherland, Sask., $1; Mme V. McDonald, Martintown, Ont., $1 ; Anna Moylan, Cityview, Ont., $1 ; François Guégen, Kermaria, Sask., $5 ; Mme A. Moreau, Humboldt, Sask., $1; Marg. Martin, Québec, f. o., $5; Une Enfant de Marie, Gravelbourg, Sask., $2; L. Feddema, Strouve, Alta., $2; Mme I. J. Trudeau, Ile des Chênes, Man., $1; Mme Vve Gautier, Legal, Alta., $1; J. PJ. M. McIssac, PrinceAlbert, Sask., f. o., $10; Anon., Blaine Lake, Sask., $2; Mme Annie Mclanins, Edmonton, Alta, objets en or; Mme J.-O. Flaherty, S. Jean, Terreneuve, objets en or; Fr. Gauthier, Marcelin, Sask., $10; J.-W. Richard, St Jean, N.-B., .10; A. Lodendorf, Allan, Sask., $2; E. Plourde, Carstairs, Alta, f. o., .50; M. Beauchamp, Falher, Alta, f.o., $1.50; P. Robin, Carlton, Sask., f. o., $15; Florence Dauphinais, Fletcher, Ont., $2 ; Freddie Legault, Valleyfield, Qué., $1.50; A. Morrisette, Fannystelle, Man., f.o., $2.35; Geo. Quart, Québec $2; Rock Lefebvre, Hoey, Sask., $5; J. Donalme, Hoey, Sask., $2; M. Mc Lellan, Belleville, Ont., objets en or: $89.60; Paul A. Byrne, S. Jean, N.-B., $1; Louis Schmidt, S. Louis, Sask., $1; Mme Phalempin, Big Valley, Alta., $1.50; Lena Mc Mullin, Sydney, C.-B., $1; Mlle Yvonne Chagnon, Montréal, Qué., f.o., $1; Mme Charpentier, Wayne, Alta, 20 francs en or; Anon., Cranbrook, C. B., objets en or; F. Lenschens, Bruno, Sask., f. o., $5.50; Hilaire de Moissac, Lydden, Sask., f.o., $10 ; F. Duggan, Schreiber, Ont., f. o., .25; J. Benoit, Meota, Sask., $5; C. Van Elsland, Meyronne, Sask., $1; Anonyme, Springside, Sask., $5 ; Mme C. P. Schmidt, Dack Lake, Sask., f. o., $5; J. M. P. McLeod, St Louis, Sask., $7; Raymond Bessette, Bonne Madone, Sask., f. o., $5; Felix French, Iroquois Falls, Ont., $2; E. Slattery, Sutherland, Sask., $1; Mary Casey, Toronto, Ont., $1; Mme Vve N. C. Cormier, Plessisville, Qué., .50; I. Jean, Plessisville, Qué., .50; Alp. J. Pictou, St-Front, Sask., f. o., $5; Jos. O. Roy, Nappanee, Ont., $2; John Wiebe, Cudworth, Sask., $10; Sr. Marie-Thérèse, Prince-Albert, Sask., $5.50 Annie Carney, Bellepille, Ont., $2; W. A. Mc Kenna, Milford, Ont., $1; A. P. Cahill, St Jean, Terreneuve, $1 ; Mlle G. Gauthier, Ste Anne des Plaines, Qué., $1.50; M. Hefferman, Arthur, Ont., f. o., $2; Jean Colage, Legal, Alta, $1.50; Anonyme, Gravelbourg, Sask., $25; Mme A. Royer, St-Louis, Sask., $5; Mme A. Legaré, St-Louis, Sask., .50; Louis Schmidt, St-Louis, Sask., .50; Mme N. Bonhane, Willow-Bunch, Sask., f. o., $4; Collège des Jésuites, Edmonton, Alta., $1; Irène Stack, Douglas, nO.t, objts en or; Mme T. Hébert, St-Paul, Alta., .20; Larina Tricker, Détroit, Ont., objets en or; Adolphe Fontaine, Ste Agathe, Man., .10 ; Mme J. P. Tremblay, Courval, Sask., f. o., $10; Mm T. Balfour, Spnine Home, Sask., $1; B. J. O'Regan, Allan, Sask., f. o., $4; C. Fitzgerald, Rosetown, Sask., f. o., .50; Albert de Repentigny, Ponteix, Sask., f.o., $2.50; S. Lachapelle, Montréal, Qué., .50; André Sénécal, St Joachim, Qué., .10; J. W. Martin Qué., $1; F. Bédard, Qué., $5; Mme J. Monroe, Horse Creek, Sask., .25; J. Gaynor, Toronto, Ont., $1; M. Farmer, Kinkona, P. E. I., $1; Yvonne Massé Horse Creek, Sask., .25; J. E. Kennedy, Craulwork, C. B., objets en or; R. M. Sands, Los Angeles, $1; Anonyme, Burstall, Sask., $2; Ls Schmidt, St-Louis, Sask., $1; T. Hughes, Montréal, Qué., $2; E. Guay, Lydiatte, Man., f. o., $5; Famille Kinderks, Watson, Sask., f. o., $10; Mlle C. Boyer, Montréal, Qué., .50; Mme G. Gendron, Prelate, Sask., f. o., .50; Mme Ambrose Marien, Polo, Sask., f. o., $5; Cecilia Smitz, Bruno, Sask., $1.50; Mme G. Longeaut, Wakaw, croix et clochettes; John Wiebe, Cudworth, Clochettes; Anon., Toronto, Porte-missel en métal; Mme J. Hackette, Chasuble; Soeurs de l'hôpital St-Paul de Saskatoon, nappe d'autel.

Nous acceptons volontiers tout objet en or ainsi que des pierres précieuses pour en faire le Ciboire des Pèlerins.

L'abbé Narcisse BURRELL, ptre,
Gardien du Sanctuaire.

ST-LEON DE JACKFISH, Sask.

La température exceptionnelle nous favorise cette hiver pour les soirées amusantes données au profit de la nouvelle église. La bonne volonté de chacun contribuera largement au succès puisque tous les intéressés sont très dévoués. Encore, le 15 janvier, avait lieu à l'école Lavigne une soirée de paniers, donnée par les organisateurs d'un bazar devant avoir lieu l'été prochain. Ces soirées se continueront si la température ne devient pas trop froide.

—Le lendemain, 16 janvier, eut lieu l'assemblée annuelle de l'école Lavigne. La réunion était nombreuse et les discussions furent intéressantes. L'élection d'un nouveau commissaire devait avoir lieu. M. Robert Lavoie et M. Alphonse Baillargeon furent proposés. M. R. Lavoie obtint 14 votes et M. A. Baillargeon en obtint 4.

—M. Amédée Lavoie, de Saskatoon, passa dans sa famille quelques jours de vacances. Il fit le voyage en automobile, ce qui se voit rarement à cette période de l'année. Espérons que l'hiver se continuera aussi beau.

BATOCHE, Sask.

La Messe de Minuit a été cette année, à Batoche, d'une splendeur inaccoutumée. Exercés plusieurs jours à l'avance, nos chantres ont rendu avec succès les vieux refrains de Noël en parties. L'assistance était nombreuse et recueillie. Plus de 400 Communions ont été distribuées pendant la messe de l'aurore.

Nos écoliers sont en vacances pour un mois. Avant la fermeture des classes, ils ont reçu la visite du Père Noël qui a distribué à chacun d'eux de jolis présents. Le bon vieux a reçu une ovation très enthousiaste. Il n'y a que les plus grandes des filles qui se sont montrées rébarbatives au baiser qu'il exigeait... comme paiement de ses cadeaux! Les enfants ont donné à cette occasion, le charmant concert auquel leur institutrice les préparait depuis de longues semaines. Nos félicitations à Mlle Callaham.

—Nos parties de cartes sont vraiment populaires! On y voit des gens des trois parties de la paroisse, sans parler des amis de Duck Lake... Les syndics sont particulièrement chanceux pour gagner les premiers prix. Patrice Caron, pour sa part, en est à son troisime succès... Cédez votre tour à un autre, l'ami Patrice! Vous êtes trop ambitieux! On remarque aussi que Jean-Baptiste et Agnes se retrouvent souvent à la même table.

On prépare de ce temps-ci à Batoche, une pièce qui, dit-on, fera époque dans l'histoire de cette paroisse. Il paraît qu'une belle fée doit apparaître sur le théâtre et opérer des merveilles avec sa baguette magique! Puisse-t-elle conjurer le fléau des vieux garçons!...

—Quelques jours après Noël M. le curé est allé rendre visite à ses amis de Marcelin.

—Notre bazar ayant remporté $1034.78 net, toutes nos dettes sont réglées et nous avons $500. en banque. Nos remerciements particulièrement aux paroissiens de Marcelin dont l'exceptionnelle générosité a puissamment aidé l'heureuse candidate qui s'était dirigée dans ces parages. La paroisse de Batoche entend se mettre sur le même pied que ses voisines. Le bon esprit et la bonne volonté règnent si bien partout; l'entrain pour tout ce qui concerne l'église est si général, que l'on peut dire sans fanfaronnade, que, décidément "les gens de Batoche vont de l'avant".

VAL-MARIE, Sask.

Quels ont été les progrès de Val Marie depuis le commencement de 1925, alors que le chemin de fer venait d'y arriver. Au point de vue matériel, le village a augmenté considérablement. Le C. P. R. a construit une gare, un hangar pour les machines, un réservoir à eau; nous avons un bureau de poste, un homme d'affaires, un élévateur, trois magasins généraux, un quincailler, un barbier, une cour à bois, un hôtel, trois restaurants, un pharmaçien (il nous manque un docteur), un bureau des terres, deux garages et même un poste de police, un district scolaire a aussi été formé au village.

Au point de vue spirituel, M. l'abbé E. Brouillard, curé de Frenchville est venu tous les quinze jours nous dire la messe et a réorganisé les syndics: MM. L. Denniel, J. Nadeau et A. Dunand out été nommés. Après avoir considéré plusieurs plans un projet de salle paroissiale a été soumis à Monseigneur Mathieu et sa Grandeur nous a promis le plus tôt possible un prêtre résident pour Val Marie et les missions environnantes de Gergovia, Rosefield et Bracken. Pour aider, un comité de dames s'est formé: Mme A. Dunand, présidente; Mme B. Bleau, vice-présidente et Mme J. Paquette, secrétaire trésorière. Une soirée organisée par elles le 15 décembre dernier pour la salle paroissiale a rapporté $185. Tout cela promet qu'avec de la bonne volonté, du courage et de la persévérance, il se fera quelque chose à Val Marie comme ailleurs.

Une demi douzaine de terres se sont vendues autour du village et d'autre sont en bonne voie de l'être d'ici peu. Une fois ou l'autre d'excellentes terres s'ouvriront au sud et ceux qui viennent dès maintenant pourront en profiter. La Providence veuille qu'en 1926 nous arrivions à former une bonne petite paroisse. Le P. Parsaplan fondateur de Val Marie a visité la place cet hiver et a encouragé les gens à faire progresser cette contrée où l'avenir promet beaucoup. Encore une fois, ceux qui veulent louer ou acheter ont encore des occasions tout près du village, mais elle ne s'offriront pas longtemps. Aux gens de langue française d'en faire leur profit.

L'un des résultats du voyage de la Survivance

Nous avons pu constater l'intérêt pratique que l'on nous porte là-bas et le désir sincère de nous soutenir et de nous aider dans nos difficultés. A Montréal, nous avons rencontré souvent les officiers des grandes organisations nationales ; nous avons aussi rencontré des représentants du monde officiel, des membres du personnel de l'Université, des membres du clergé, des hommes de profession et des hommes du commerce et de la finance, et il nous a toujours été impossible de ne pas parler de nos oeuvres et de ne pas préciser quelque mode suivant lequel on pouvait là-bas faire quelque chose pour nous.

Et nous avons constaté la même chose partout où la *Survivance* s'est arrêtée. Je l'ai constatée aux Trois Rivières, où la *Survivance* ne s'est pas rendue.

Comme résultat net, la province de Québec veut nous aider. A nous de préciser les secours que nous attendons d'elle. (La Liberté).

Petite Recette

POUR ENLEVER LES TACHES DE VIN, DE FRUITS SUR LES ETOFFES

Pour le linge blanc, de toile et de coton, on peut le tremper pendant quelques minutes dans l'eau de Javel et le rincer à l'eau. Pour les autres étoffes on les soumet pendant un quart d'heure à l'action d'un bain sulfureux préparé avec vingt centimètres cubes de bisulfite sodique commercial dans un litre d'eau, à quoi l'on ajoute, au moment de l'emploi, un égal volume d'acide chlorhydrique.

Prince-Albert

—MM. les abbés Paquet, curé de Blaine Lake, LeSann, curé de White Star et le R. P. Delmas, O.M.I., directeur de l'école de Duck-Lake étaient en visite à Prince-Albert.

—L'agronome du gouvernement à Prince-Albert, M. Michaud, qui était en charge du char-exposition lors du pèlerinage de la Survivance, vient d'arriver de l'Est avec Madame Michaud et leur fillette Gertrude. Bienvenue!

—Le R. P. M. Lajeunesse, directeur de l'école de Beauval était, lundi, de passage à Prince-Albert, en route pour St-Boniface, où il va conduire le cher Frère Fafard, scolastique Oblat si affreusement blessé dans un acident relaté il y a quelques semaines. La figure toute souriante du malade tempérait quelque peu l'émotion de ceux qui contemplèrent au passage ce jeune religieux étendu sur une civière et avant à parcourir plus de 800 milles en voiture et en chemin de fer.

Une dévouée religieuse, Sr. Robinson, des Soeurs Grises, qui ne cessa de prodiguer ses soins les plus assidus au malade depuis le jour de l'accident, voulut accompagner son patient jusqu'à Prince-Albert où elle passera quelques jours chez sa soeur, Mme Rosser.

—Mme L'Empereur et sa fille, de White Star, étaient en visite à Prince-Albert, lundi.

—Notre député provincial, M. T. C. Davis, s'est déclaré en faveur de l'amendement proposé à l'acte d'incorporation du cartel. M. Davis est d'opinion que cet amendement n'est pas nécessaire; mais puisque les intéressés le demandent, il le supportera.

—L'échevin Morrison propose que le Conseil de Ville convertisse un certain nombre de terrains vacants en terrains de jeu pour les enfants.

—Jeudi dernier les Chevaliers de Colomb donnaient une partie de cartes dans leur salle. Le premier prix des dames fut gagné par Mme Galarneau et celui des messieurs par M. Ladouceur.

—Mlle Y. et I. Schmidt de Duck Lake, Bertrand de Marcelin, Culnaere de Leask, Gorrieu, Bourget, Langlet et quelques jeunes filles de Prince-Albert ont suivi la retraite fermée prêchée par le R. P. Jan, O.M.I., au couvent de Sion.

—Après avoir été pendant cinq jours l'objet des soins les plus empressés de la part des religieuses et des infirmières de l'hôpital de Prince-Albert, M. M. Lépine de Hoey retourna chez lui, sinon complètement guéri, du moins beaucoup mieux. Il partira le 16 avec M. A. Georget pour Rochester, N. Y. Nous souhaitons bon voyage et heureux retour aux deux chers malades.

—Nos lecteurs de Prince-Albert et des environs apprendront avec plaisir qu'un grand bazar aura lieu dimanche soir, le 31 courant, à White Star. Goûter, loterie, vente de paniers, etc., sont à l'ordre du jour. Nul doute que tous les paroissiens de White Star et leurs amis des environs se feront un devoir de prendre part à ce bazar et d'encourager ainsi le premier prêtre résidant de la localité, M. l'abbé LeSann, dans l'oeuvre qu'il a entreprise avec tant de courage pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

—M. l'abbé Arès, notre dévoué propagandiste qui faisait partie du pèlerinage de la Survivance, nous arrive de l'Est, enchanté de son voyage et disposé à se dépenser plus que jamais pour ses chers compatriotes en continuant l'oeuvre vraiment apostolique qu'il a entreprise il y a un an. Déjà, dimanche dernier, il était à Montmartre.

—M. Guay, entrepreneur de Gravelbourg qui a construit la magnifique église de Battleford, était de passage à Prince-Albert.

Mort de M. René Boylesve

Paris.— M. René Boylesve, membre de l'Académie Française, vient de mourir.

Né le 14 avril 1867 à la Haye-Descartes, Indre-et-Loire, M. Boylesve a écrit de nombreux ouvrages.

Une religieuse peu ordinaire

Dimanche se trouvait à Prince-Albert, Soeur Margaret Schlata, supérieure générale des Soeurs du service social de la Hongrie, fondatrice et chef du parti populaire catholique de son pays, et député au parlement de Budapest.

Depuis plusieurs mois, elle visitait les Etats-Unis où un certain nombre de maisons de son Ordre sont établies. Elle passa ensuite à Stockolm, Sask., où cinq de ses Soeurs sont à fonder un établissement dans ce centre hongrois. Soeur Margaret Schlata se rendit aussi dans cinq ou six colonies hongroises de la province pour se rendre compte de la vie et du progrès de ses compatriotes.

Cette femme peu ordinaire est une personne de grande distinction. Plutôt petite de taille et d'apparence délicate, toute sa physionomie s'anime d'étrange façon lorsqu'elle parle et l'on sent toute son âme généreuse et noble tendue vers la réalisation des rêves de paix et de liberté, dans l'amour du Christ, qu'elle a faits pour son peuple tant aimé.

D'une intelligence et d'une culture bien au-dessus de la moyenne, Soeur Schlata parle couramment le français et l'anglais, en plus des langues slaves, de l'allemand et de sa langue maternelle.

Les catholiques de Prince-Albert auront probablement sous peu l'occasion d'entendre l'une de ses Soeurs dans une conférence, avec projections lumineuses, sur la Hongrie et l'apostolat catholique au milieu de ces nations intéressantes que nous connaissons trop peu. Nous espérons que la ligue des femmes catholiques nous procurera cette bonne aubaine, et que tous sauront en profiter.

24 automobiles du Manitoba en route pour la Nouvelle-Orléans

Emerson, Man.— Le 23 janvier 24 automobiles sont partis de Winnipeg avec 87 passagers pour se rendre à la Nouvelle-Orléans. Le but de ce voyage est de montrer qu'en n'importe quelle saison de l'année les Américains peuvent franchir les lignes et venir a Winnipeg en auto. Comme les excursionnistes ne veulent pas faire un record de vitesse, ils maintiennent une moyenne de 30 milles à l'heure.

L'éducation de la charité

Bel exemple d'une institutrice

L'autre jour, arrivait à l'Orphelinat S. Patrice de Prince-Albert, une grande caisse toute remplie de vêtements bien faits et rangés le plus proprement du monde. Cette caisse avait été expédiée aux orphelins du R. P. Bruck, par l'une de nos petites institutrices de campagne de la Saskatchewan.

Les petites filles de son école âgées de 6 à 12 ans, avaient ellesmêmes confectionné ces vêtements de leurs propres mains. Chacune d'elles avait tenu à honneur de présenter quelque chose aux orphelins; l'argent nécessité pour l'achat du matériel, fourni par les petites économies des élèves, garcons et filles, représentait sans doute bon nombre de sacrifices et d'actes de renoncement.

Ce qu'une petite institutrice a pu faire, est-ce que beaucoup d'autres ne le peuvent pas? Nos institutrices de campagne surtout se plaignent de ce qu'elles n'ont rien d'intéressant à faire pour remplir les heures qui précèdent ou suivent les longues séances de classes. Mais que d'initiatives charitables ou autres elle pourraient prendre, si seulement elles y songeaient! La véritable institutrice catholique a une mission à remplir: elle a à former des catholiques, c'est-à-dire non seulement des enfants qui savent compter, lire et écrire, mais des enfants pieux, charitables, dévoués, aimant à rendre service et à faire du bien aux autres.

Cette formation est l'oeuvre encore plus des entretiens et des petites industries, permettant de réunir les élèves en dehors du programme scolaire, que des heures réglementaires consacrées à l'étude des manuels.

Que nos institutrices ne considèrent pas leur tâche seulement comme un métier mais encore comme un apostolat, et elles trouveront mille moyens de communiquer à leurs enfants des pensées élevées et de nobles sentiments, tout en se défendant elle-même contre l'ennui, la légèreté et les mauvais conseils de l'oisiveté.

Magnifique succès de la retraite fermée des jeunes filles

La retraite annoncée dans nos derniers numéros a eu lieu du 22 au 25 janvier, sous la direction du R. P. Jan, O.M.I., Au groupe des pensionnaires et externes de l'Académie, s'étaient jointes plusieurs jeunes filles des environs de Prince-Albert, ainsi que les plus grandes élèves de l'école séparée et de l'Orphelinat. La chapelle du couvent se trouvait ainsi entièrement remplie par un auditoire attentif et recueilli qui suivit les saints exercices avec une édifiante régularité. Trois fois par jour, les jeunes retraitantes se réunirent pour écouter les instructions fortes et persuasives du zélé prédicateur qui s'efforca de convaincre ses auditrices de la nécessité de s'armer, dès leur jeune âge, par la formation de leur caractère, contre les dangers menacant leur foi et leur vertu. Selon toute aparence, cette parole sacerdotale a pénétré les esprits et les coeurs; de sorte que, la grâce divine y aidant, il est à espérer que la bonne semence déposée dans ces jeunes âmes portera des fruits excellents et durables.

Les jeunes filles venues de Marcelin, de Duck Lake et d'autres localités voisines, se sont montrées satisfaites de ces trois journées passées en contact plus intime avec le divin Maître, que les religieuses de N.-D. de Sion sont toutes disposées à organiser, pendant les vacances d'été, une seconde retraite qui, cette fois, serait exclusivement destinée aux jeunes filles de langue francaise ayant terminé leurs études. Les demandes d'admission devraient être adressées à la Mère Supérieure du Couvent de N.-D. de Sion à Prince-Albert, dès à présent, afin que le clergé puisse juger d'après le nombre probable de retraitantes, s'il y a lieu de donner suite à ce projet.

Le Sanatorium de Saskatoon a coûté $519,195.55

Le terrain couvrant 50 acres où est situé le Sanatorium a coûté $8,-482.50. La ville de Saskatoon a donné gratis là-dessus 20 acres.

Le coût total à la province du Sanatorium a été de $519,195.55. La construction est à l'épreuve du feu et contient 169 lits, à part les balcons où l'on peut en placer 96 autres.

Le Sanatorium de Qu'Appelle qui n'est pas à l'épreuve du feu avait nécessité une dépense de 840,000 pour 300 lits, soit $2,800 par lit, contre $3,080 à Saskatoon.

Les élections à Montréal

Montréal— Les élections municipales à Montréal seront reculées au 12 avril au lieu du six avril à cause des fêtes juives.

Trois aviateurs espagnols essaient de franchir l'océan

Palos, Espagne. — Trois aviateurs espagnols ont pris l'air vendredi dernier pour se rendre en hydravion à Buenos-Aires et de là à New-York. Le "Nec plus Ultra" fit sa première escale à Las Palmas, Iles Canaries, soit une envolée de 876 milles. Le voyage complet représentera un parcours de 11,233 milles. Ces aviateurs sont: le commandant Ramon Franco, le capitaine Ruiz de Alva et l'enseigne Duran.

Des îles du Cap Vert au continent américain l'amirauté espagnole a fait placer deux vaisseaux pour porter secours aux hardis aviateurs en cas d'accident.

Le *Nec Plus Ultra* porte pour 10 jours de nourriture; une installation spéciale lui permet de distiller de l'eau potable de l'eau de la mer. Il peut naviguer à une vitesse de 35 à 40 milles à l'heure.

Fondation du Mont-Larocque

Les religieuses du Précieux Sang à Gravelbourg—Réception enthousiaste des paroissiens—Monseigneur Mathieu bénit le nouveau Monastère—Souhaits de bienvenue par M. le Curé Maillard.

Jeudi soir, le 14 janvier dernier, les Soeurs adoratrices du Précieux Sang, au nombre de huit arrivaient à Graelbourg pour y fonder un monastère de leur Ordre.

Une foule enthousiaste et respectueuse de paroissiens de la localité et de coreligionnaires des localités avoisinantes leur fit un accueil triomphal au quai de la gare à leur descente du train.

Dès l'arrivée des religieuses, il y eut réception de la nouvelle communauté à l'église paroissiale. Après l'intonation du Magnificat par la chorale du collège qui fit les frais du chant à l'orgue. M. le curé C. Maillard, en des accents très émus, souhaita une très cordiale et très chaleureuse bienvenue aux religieuses, en son nom et au nom de tout la population. Il dit hautement sa joie de voir les Religieuses du Précieux-Sang s'établir dans la paroisse afin d'être une perpétuelle prédication par leur vie sainte et mortifiée, une source de bénédiction pour la paroisse et ses oeuvres, une phalange de priantes et d'adoratrices au pied du calvaire pour le bénéfice de nos famille et de nos populations.

La cérémonie se termina par la bénédiction solennelle du Très St-Sacrement. L'église était remplie à sa pleine capacité pour la circonstance.

Samedi le 16, Monseigneur Mathieu, accompagné de M. l'abbé A. Murray, son secrétaire et maître de cérémonies, arriva pour l'installation canonique de la nouvelle communauté.

Dimanche, le 17 janvier, Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque, assisté de M. le Curé Maillard et du R. P. G. Boileau, O.M.I., présida au trône à la grand'messe solennelle célébrée par le R. P. J. Magnan, O.M.I., supérieur du collège, avec le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., comme diacre, et M. l'abbé Ducharme, comme sous-diacre. Toutes les communautés religieuses de la ville étaient présentes, les RR. PP. Oblats du collège, les RR. SS. Jésus-Marie du couvent, les RR. SS. Oblates du Jardin de l'Enfance et les Religieuses du Précieux-Sang, les héroïnes de la fête.

M. le Curé Maillard fit une vibrante allocution sur le bien spirituel accompli par nos communautés religieuses dans la paroisse pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse et l'exemple d'une vie exemplaire et édifiante. M. le Curé eut des mots extrêmement heureux pour exalter le mérite de ces précieux auxiliaires et les remrcier de leur inappréciable collaboration. Après avoir de nouveau souhaité la bienvenue aux RR. SS. du Précieux-Sang, il annonca que Mgr l'archevêque donnerait le sermon de circonstance.

Dans son langage élevé, onctueux et paternel, Monseigneur parla avec éloqence des gloires et des abnégations de la vie religieuse, des immolations et des triomphes de la vie cloîtrée. Il redit sa joie de s'unir au pasteur de la paroisse pour souhaiter la plus accueillante bienvenue à ces dignes et saintes religieuses dans Gravelbourg et dans son diocèse.

La messe en musique harmonisée fut chantée à l'orgue par la chorale du collège, dirigée par M. l'abbé L. Lussier.

Dans l'apurès-midi, il y eut bénédiction du nouveau monastère du Précieux-Sang, sur le Mont-Larocque, par S. G. Monseigneur l'archevêque, assisté du clergé local.

La première messe, dite dans cette nouvelle Thébaïde de prière et d'abnégation, fut célébrée par Monseigneur de Régina, et la seconde, par M. le curé Maillard, auxquels les Religieuses du Précieux-Sang attribuent la paternité de la nouvelle fondation de Gravelbourg.

Cette fête pieuse, à la gloire de la vie religieuse et expiatrice, si suggestive en salutaires leçons, a laissé dans la mémoire de tous de bien doux souvenirs et de surnaturels enseignements.



LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

OTTAWA — Un incendie désastreux qui a ravagé les hangars à bois de la Mayno Davis Lumber Co. Ltd., avenue Chamberlain, a causé des dommages évalués à $100,000.

La plus grande partie des pertes était couverte par les assurances.

SPEERS, Sask. — Le magasin général Lipsett a été jeudi la proie des flammes. M. Lipsette et sa famille ont juste eu le temps de sauver leur vie.

FORGAN, Sask. — Encore une imprudence a failli coûté la vie à trois gamins, dont l'un voulut allumer ur poèle dans une patinoire à l'aide de gazoline. Douglas Sweet, 7 ans, en mourra probablement ; Maurice Bell et Arthur Martin souffrent de graves blessures.

KUROKI. — Un incendie d'origine inconnue a détruit, samedi matin, le magasin de T. J. E. Oats et la demeure de Mme G. Prince. Le coffre-fort du magasin aurait été trouvé ouvert et dépouillé de tout ce qu'il contenait.

SASKATOON. — L'assemblée annuelle des chasseurs et des pêcheurs de la Saskatchewan a eu lieu à l'Hôtel King George et a choisi le docteur T. W. Walker comme président de l'Association.

VANCOUVER. — Robert R. Bruce de Invermere, C. B., a été nommé lieutenant-gouverneur de la Colombie. Il succède à l'hon. W. C. Nichol.

Winnipeg. — L'édifice Stobart, l'une des plus anciennes maisons de rapport de la ville sur l'avenue du Portage, a été partiellement détruit par les flammes. Dommages de $150,000.

SHELL RIVER, Sask.

C'est toujours assez ardu de rédiger une correspondance surtout si l'on n'y voit rien d'intéressant à rapporter aux lecteurs du journal.

—Pour aujourd'hui faisons écho à un passage d'une lettre de Mgr l'évêque à son clergé où il leur demande de combattre avec fermeté et vigueur s'il le faut les abus de la fabrication et du commerce du Home-brew ou toute autre liqueur alcoolique.

M. le curé nous a communiqué ce passage et mis en garde sur ce sujet. Nous savons tous quel mal ont fait dans plus d'un foyer déjà et parmi nos jeunesses ces abus, et il serait vraiment temps que tous les citoyens, fiers de la bonne renommée de nos groupes, soucieux de l'avenir morale et matériel des jeunes, et conscients de leurs devoirs sociaux, secondent dans leurs sphères respectives les efforts de nos autorités religieuses pour combattre et enrayer ce fléau, qui peut devenir une profonde plaie sociale par tous les maux qui en découlent.

Qui veût remarquer et étudier un peu constate facilement que beaucoup de nos jeunesses d'aujourd'hui nous donnent de biens faibles espérances à cause des dis tilleries de poisons à domicile ou des maudits fabricants et vendeurs, ces semeurs de rhine et de mort.

Réagissons donc, sauvons, préservons nos enfants, l'espoir de la race de demain, il le faut c'est notre devoir envers "Dieu et la Patrie."

SASKATOON, Sask.

—Mlle Marguerite Fortin, B. A., institutrice à l'école Ste-Marguerite, de St-Walburg, enseigne maintenant le français au Collegiate de Nutana.

—Mlle Jeannine Fortin, institutrice à Domrémy, qui a passé quelques jours chez ses parents dernièrement, par suite de la fermeture temporaire de son école, est retournée à Domrémy, pour reprendre ses classes.

—M. Geo Latour, mécanicien dentiste qui a passé quelques mois de vacances à Montréal est de retour depuis quelque temps chez le Dr Skinner, edifice de la "Canada Building".

—Parmi les patients au Sanatorium, nous remarquons MM. W. A. Boucher, de Hoey, Maurice Lortie de Biggar, Albert J. Boyer de Cochin, Victor Duquette de La Butte du Paradis, Eugène François de Domrémy.

Marché aux grains de Prince-Albert

No. 1, $1.30; No. 2, $1.25; No. 3, $1.20; No. 4, $1.07.

Marché aux grains de Winnipeg

Red Durum. — No. 1, 1.27; No. 2, 1.25; No. 3, 1.21.

Blé. — No. 1 nord, 1.53 3-4; No. 2, 1.48; No. 3, 1.43; No. 4, 1.35 1-2; No. 5, 1.27 1-2; No. 6, 1.08 1-2; fourrage, 88 1-2; voie, 1.51.

Amber durum. — No. 1, 1.46; No. 2, 1.44; No. 3, 1.43.

Avoine. — No. 2 C.W., 46 3-8; No. 3 C. W., 41 7-8; extra 1 fourrage 41 7-8; No. 1 fourrage, 39 7-8; No. 2, 36 3-; rejeté, 34 1-8; voie, 46 3-8.

Orge. — No. 3 C. W., 59 3-4; No. 4 C. W., 54 3-4; rejeté, 51; fourragerage, 50; voie, 59.

Lin. — No. 1 N.W.C., 2.07 1-4; No. 2 C. W., 2.02 3-4; No. 3 C.W., 1.88 3-4; rejeté, 1.78 3-4; voie, 2.07 1-4.

Seigle. — No. 1 C.W., 99 1-4; No. 2 C.W., 99 1-4; No. 3 C.W., 89 3-4; rejeté, 2 C.W., 88 3-4; rejeté, 87 3-4; voie, 99 1-4.

Marché aux animaux de Prince-Albert

March éactif, grosse demande. Bons bouvillons de boucherie jusqu'à 6c; bonnes génisses de boucherie, 4 1-2 à 5 1-4; veaux de 4 à 5, et bons bouvillons d'engrais de 5 à 5 1-4. Porcs gras $12.50.

Marché aux animaux de Winnipeg

Bonnes génisses obtiennent un prix élevé. Porcs gras $13., et sélects $14.30. Moutons $7. et agneaux $11.50.

Marché de la fermière

Oeufs frais 40c, la dz.
Beurre: 35c, la lb.
Volailles:
poulets, 20 à 25c, la lb.;
dindes: 20 à 24c;
oies et canards: 20c.
Patates: 60c le minot;
Autres légumes: 60c le minot.

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES—
Location maison, chambres, magasins, etc.
—A vendre, Perdu, Trouvé, etc.—
25 Mots ou moins, 50 sous. Un sou du mot additionnel. La même annonce, 5 insertions pour $2.00.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS—50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

Les Commissions scolaires qui désirent des instituteurs bilingues particulièrement les instituteurs de cette catégorie qui sont sans emploi sont priés de communiquer avec le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., a-s du "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

ON DEMANDE pour l'arrondissement scolaire de Shell River No. 3090, une institutrice catholique bilingue qualifiée. Certificat de troisième classe est acceptable. S'adresser à I.-J. Cayo, Secrétaire, Boutin, Sask. 45-47 P.

ON DEMANDE pour l'école Dinelle No. 1176, une institutrice de 2e ou 3e classe, pour école ouvrant le 1er mars prochain. S'adresser à Paul Pelletier, secrétaire, Elstow, Sask. 45-49 C

ON DEMANDE un instituteur ou institutrice catholique bilingue dûment qualifié pour la Saskatchewan. Les classes commenceront prochainement. S'adresser à Monsieur A. Poisson, Secrétaire de l'Arrondissement scolaire d'Emilebury, No. 3421, Albertville, Saskatchewan. 45-48

A LOUER

MAGASIN de 24 x 40 avec logement dans le haut de 16 x 20 et un bon garage. Très bon centre pour commerce. S'adresser à Mme S. Georget, Domrémy, Sask. 46-50-P

A VENDRE

A VENDRE—Belle et grande propriété à vendre, à quelques pas de l'église, de l'école séparée et du Couvent de Worseley. Huit acres de terrain cultivable. Deux bons puits, eau potable. Grande maison, confortable, chaude, ayant cinq pièces. Bonne cave. Grande étable avec grenier, pouvant contenir quinze tonnes de fourrage. Grande remise ou hangar pour bois et voiture. Emplacement avantageux, comme résidence et culture d'un grand jardin. Facilité pour famille d'envoyer leurs enfants à l'école. Une quinzaine de familles Canadiennes-françaises habitent aux alentours. Pour tout senseignement, s'adresser au propriétaire, M. Patrick Rochon, Wolseley, Saskatchewan. 43-46. C

SALLE DE POOL et billard avec salon de coiffeur bien outillée et comprenant résidence. Centre franco-canadiens. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à Boîte 999, Patriote de l'Ouest Prince-Albert, Sask. 45-46 C

TERRE A VENDRE

A VENDRE 700 acres de très bonne terre pour culture mixte. Une section à deux milles du village et le reste est à quatre milles plus loin. Bon puits avec moulin à vent. Prix $9,000.00. S'adresser à R. Chassé, Delmas, Sask. 44-47 P

PERDU

UNE JUMENT bai brun portant harnais s'est égarée de ma ferme à Claytonville, Sask. Récompense offerte pour renseignements à Fred Dickie, Claytonville, P. O., Sask. 45-46 P

SOUMISSIONS pour bois de chauffage

Des soumissions pour 50 cordes de Jack Pine et 50 cordes de Tremble (Poplar) de saison, seront reçues par le soussigné jusqu'au 1er février prochain. Aucune soumission ne devra être pour moins de 10 cordes.

J.-S. CASGRAIN, secrétaire,
Ecole Catholique Séparée,
Prince-Albert, Sask.

45-46 C